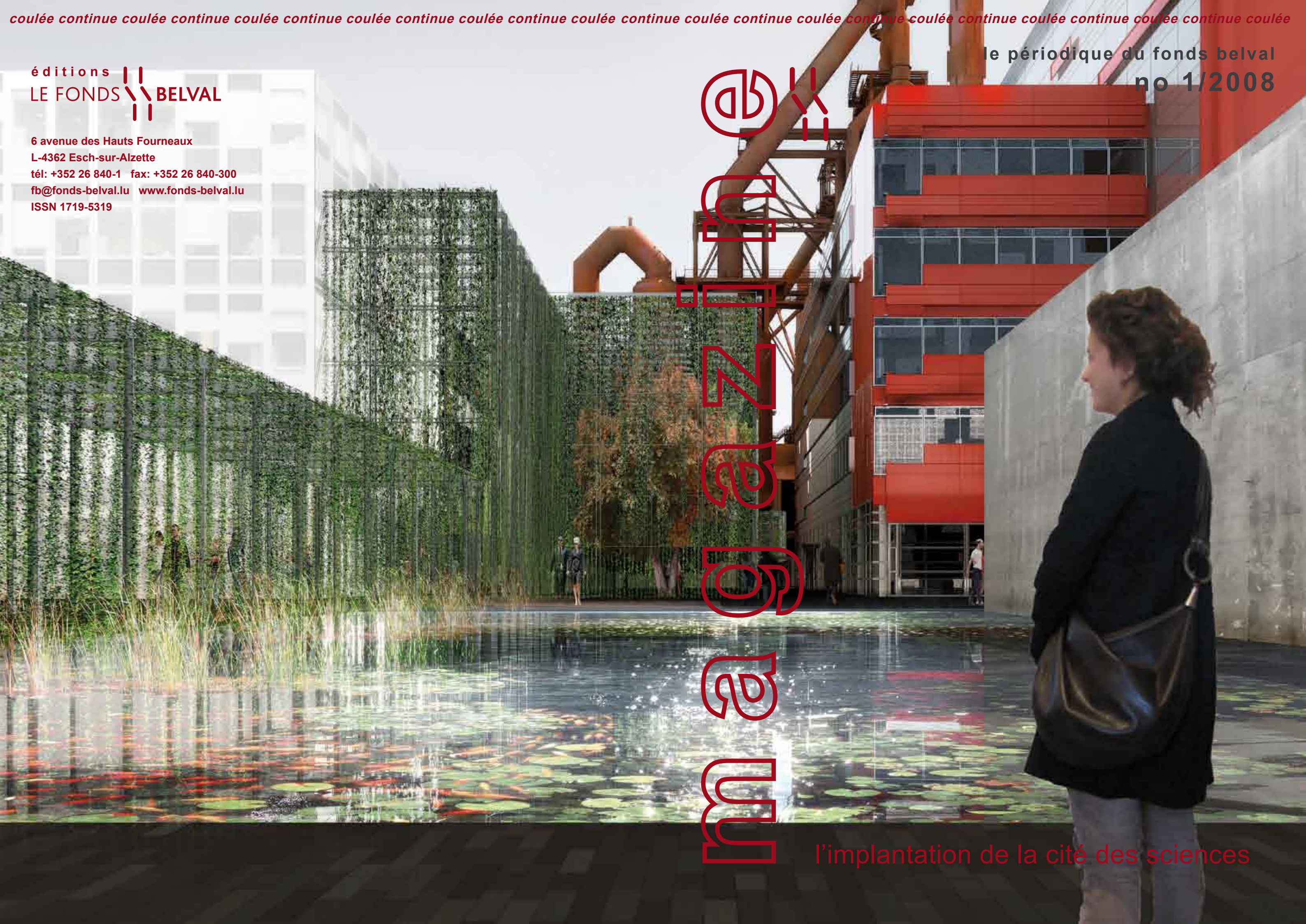


éditions
LE FONDS BELVAL

6 avenue des Hauts Fourneaux
L-4362 Esch-sur-Alzette
tél: +352 26 840-1 fax: +352 26 840-300
fb@fonds-belval.lu www.fonds-belval.lu
ISSN 1719-5319

amazing



s o m m a i r e

la cité des sciences prend forme	6-13
premier coup de pelle pour un projet d'avenir	14-31
démolition de la halle de coulée du B.....	32-33
prosud - une structure dynamique	34-37
l'observatoire régional sud.....	38-39



Créer un nouveau campus universitaire répondant aux critères de fonctionnalité en même temps que d'esthétique et de convivialité est un enjeu majeur. S'il ne peut être l'unique facteur de réussite de la vie urbaine dans le nouveau quartier, l'urbanisme constitue tout de même les fondements essentiels. La conception urbanistique pour l'aménagement de la Terrasse des Hauts Fourneaux a été un processus engagé depuis quelques années. Aujourd'hui, le résultat des travaux assidus que le projet a nécessités devient palpable. L'implantation des bâtiments universitaires et des centres de recherche publics, les solutions proposées pour le flux des usagers du site, la création de zones d'activités socio-culturelles, l'aménagement des espaces publics tels qu'ils se présentent à l'heure actuelle sont susceptibles de donner une idée déjà assez précise de ce que deviendra la Terrasse des Hauts Fourneaux, cœur de la Cité des Sciences, dans quelques années.

Les tendances actuelles dans l'urbanisme font aussi l'objet d'une des prochaines conférences organisées par le Fonds Belval au Pavillon Skip. La conférencière Prof. Dipl. Ing. Christa Reicher, invitée à cette occasion, est depuis 2002 enseignante à l'Université de Dortmund et peut être considérée comme une des protagonistes de la conception urbanistique de la Terrasse des Hauts Fourneaux à Belval.

Une bonne nouvelle s'annonce également du côté du quartier parc Belval où la mise en chantier du Lycée technique a été célébrée officiellement au mois de janvier. L'établissement ouvrira ses portes pour la rentrée 2010-2011. Cette structure amènera une population de 1.500 élèves qui animeront le site de Belval à leur façon.

Si la reconversion de la friche industrielle de Belval est un projet phare pour le développement de la région Sud du pays, il n'en est pas le seul. Depuis le 19 mai 2003, douze communes se sont associées au sein du syndicat Pro Sud et oeuvrent pour la revalorisation de la région. Dans cette édition, nous présentons la structure, ses objectifs et ses intéressantes initiatives.

Nous vous souhaitons une agréable lecture !

L'équipe du Fonds Belval

PROJETS EN COURS DU FONDS BELVAL

LA MAISON DES SCIENCES HUMAINES

Les concurrents pour le projet d'architecture de la Maison des Sciences Humaines remettront leur projet au plus tard le vendredi 15 avril 2008. Le jury se réunira les 15 et 16 mai 2008 pour départager les projets. La proclamation des résultats du concours aura lieu le 17 mai 2008 au Pavillon Skip.

LA MAISON DU NOMBRE

Le concours pour la Maison du Nombre a été lancé le 20 novembre 2007 dans la presse luxembourgeoise et dans le journal officiel des communautés européennes. 50 candidats ont répondu à l'appel de candidatures.

Dans sa réunion du 29 février 2008, le jury a retenu les 8 candidats suivants pour participer au concours :

1. Witry & Witry (L)
2. Paczowski et Fritsch Architectes (L)
3. Dagli+ (L) / kadawittfeldarchitektur (D)
4. Studio Amati (I) / Klein & Muller (L)
5. Ifaki Abalos / Sentkiewicz Arquitectos (E)
6. Atelier 5 (CH)
7. Manuelle Gautrand (F)
8. Von Ballmoos Krucker Architekten (CH)

La remise des projets est fixée au 13 juin 2008. Le jury se réunira le 10 et 11 juillet. La proclamation des résultats aura lieu le 12 juillet. Du 13 au 19 juillet tous les projets remis seront exposés au Pavillon Skip.

La Maison du Nombre accueillera les Sciences des Mathématiques et de l'Informatique de l'Université du Luxembourg. Le bâtiment aura une surface de $\pm 25.000 \text{ m}^2$.

LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE

Suite à l'appel de candidatures lancé le 25 octobre 2007, le bureau d'architecture Hermann & Valentiny & Associés a été retenu pour la construction de la bibliothèque universitaire à Belval. La bibliothèque sera aménagée dans l'ancien bâtiment de la Möllerei. L'édifice aura une surface de $\pm 12.000 \text{ m}^2$.

LA MAISON DE L'INNOVATION

Le bureau Bourguignon Siebenaler architectes a été retenu pour la mission de maîtrise d'œuvre pour la construction de la Maison de l'Innovation à Belval. La Maison de l'Innovation accueillera e.a. les activités du Centre de Recherche Public Henri Tudor. Le bâtiment aura une surface totale de $\pm 15.000 \text{ m}^2$.



CONFERENCES D'ARCHITECTURE

Mercredi 9 avril 2008

Construire – Michel Petit

L'architecte Michel Petit, lauréat des concours du CIPA à Beval-Nord et du complexe scolaire à Belval-Sud présente au cours de sa conférence le cheminement de ses projets architecturaux vers leur exécution. Son agence d'architecture michelpetitarchitecte fondée en 2002 a réalisé le siège social de Soludec et la mairie de Junglinster. Parmi ses projets actuels figurent l'exécution de la première résidence aux Nonnewisen à Esch-sur-Alzette et de l'Ecole Européenne au Tossebiert à Mamer.

La conférence est en luxembourgeois.

Mercredi 21 mai 2008

Zukunft durch Urbanismus - Christa Reicher

Nach einer Phase der Objektplanung, in der Architekten stark in Bauwerken gedacht haben, erfährt der Städtebau heute eine Renaissance. Das Denken und Planen in komplexen räumlichen Zusammenhängen erscheint wichtiger denn je. Denn demographische und ökonomische Transformationsprozesse verändern die gebaute und soziale Realität urbaner und landschaftlicher Räume. Auf diese Herausforderung müssen Städtebau und Stadtplanung Antworten liefern. Anhand von eigenen Projekten werden Beispiele möglicher Lösungen aufgezeigt.

Der Vortrag ist in deutscher Sprache.

Mercredi 18 juin 2008

Architecture Structure - Bourguignon Siebenaler

Le bureau Bourguignon Siebenaler a remporté le 3e prix du concours pour la Maison du Savoir à Belval. Fondé en 2002, le jeune groupe d'architectes a réalisé des maisons d'habitation, un bâtiment scolaire et un internat public. A Belval, le projet de la Maison de l'Innovation leur a été confiée.

La conférence est en langue française.

Les conférences sont organisées par le Fonds Belval en collaboration avec la Fondation de l'Architecture et de l'Ingénierie.

Début à 19h00 au Pavillon Skip, 10 rue Henri Koch, près du rond-point Raemerich à EschAlzette. Parking près du CNFPC. Info : Le Fonds Belval, tél. 26 840 227



COLLOQUE INTERNATIONAL LE 3 ET 4 JUIN 2008

Documenter et promouvoir la culture industrielle, scientifique et technique: EXPERIENCES ET PERSPECTIVES



Organisé par la Fondation Bassin Minier en collaboration avec le Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le Fonds Belval et l'Université du Luxembourg

Depuis bientôt une vingtaine d'années, la Fondation Bassin Minier s'investit pour la culture industrielle dans la région Sud du pays. Par des colloques, des excursions, des publications, cette association créée en 1989 cherche à sensibiliser le public pour le patrimoine industriel et le développement du bassin minier.

La création d'un Centre National de la Culture Industrielle sur le site des hauts fourneaux à Belval dans le contexte de la Cité des Sciences, de la Recherche et de l'Innovation prête l'occasion à faire un état des lieux des structures et réseaux, de la recherche et de l'enseignement dans le très vaste domaine de la culture industrielle, scientifique et technique au Luxembourg et dans la Grande Région.

Le colloque réunira des représentants de musées, de réseaux, d'archives, d'associations bénévoles, d'universités et se développera sur deux journées.

La première journée sera vouée à la présentation de quelques structures et réseaux d'intérêt international et de différentes initiatives publiques et privées au Luxembourg. Le thème majeur avec lequel se clôturera cette première partie est le projet du Centre National de la Culture Industrielle qui sera discuté lors d'une table ronde avec des experts nationaux et internationaux.

La deuxième journée sera réservée aux questions de l'archivage, de la recherche et de l'enseignement et axée plus spécifiquement sur le Luxembourg et la Grande Région.

Le colloque aura lieu à Esch-Raemerich, il s'adresse à tous publics intéressés, la participation est gratuite. Le programme détaillé du colloque vous sera envoyé sur simple demande par email contact@fondationbassinminier.lu ainsi que fb@fonds-belval.lu ou par téléphone au no 26840-227.

la cité des sciences prend forme



Il a bien fallu du temps pour aboutir à une vision concrète de ce que sera la Cité des Sciences à Belval. Le programme de construction initial a été cerné plus précisément. Les chiffres sont impressionnants. Plus de 450.000 m² seront nécessaires pour répondre aux besoins de l'Université du Luxembourg au-delà de l'horizon 2020. Bien entendu, cette évaluation se fonde sur des paramètres hypothétiques d'un accroissement des activités potentiel mais, malgré tout, incertain.

Le Fonds Belval a élaboré une proposition pour l'urbanisme de la Cité des Sciences qui tient compte des besoins que l'université fait valoir. Le projet, qui intègre non seulement les surfaces qui lui sont nécessaires mais également la structure organisationnelle de son concept, a trouvé l'accord des responsables de l'université. Il sert à l'établissement du PAP pour la partie Nord de la Terrasse des Hauts Fourneaux qui sera soumis à la procédure au début de l'année prochaine.

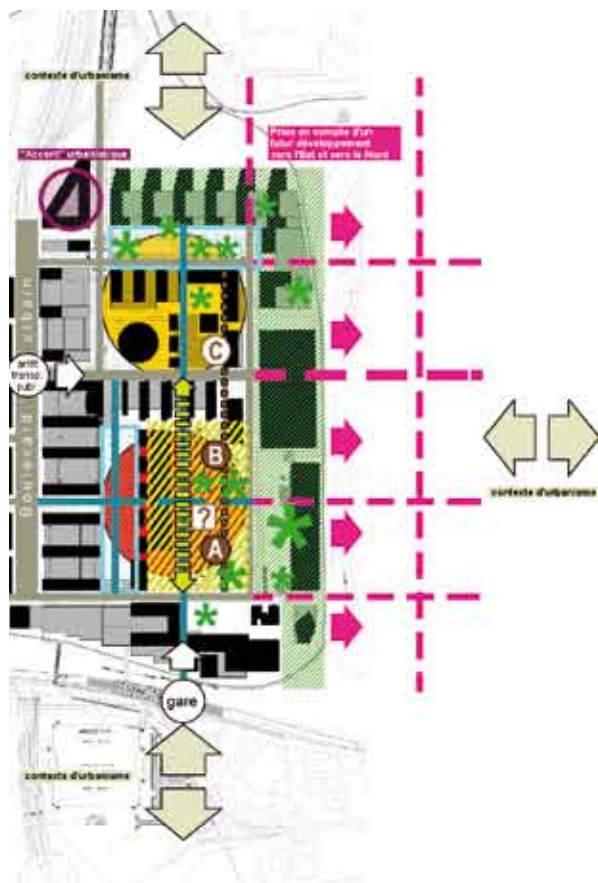


Schéma de développement de la Terrasse des Hauts Fourneaux

Au départ, il y avait le plan directeur, lauréat du concours d'urbanisme qui avait été organisé en 2001 par la société de développement Agora. A l'époque, le projet de la Cité des Sciences n'était que vaguement esquissé. Les idées se sont concrétisées seulement par la suite. En 2003, le gouvernement soumit au vote de la Chambre des Députés la loi créant l'Université du Luxembourg qui fut un premier et le plus important pas vers la réalité de la Cité des Sciences. Les débats concernant les sites d'implantation étaient animés. Limpertsberg, Walferdange, Kirchberg et Belval revendiquaient leurs droits, se disputaient l'honneur. La décision fut prise le 23 décembre 2005. «Belval sera le siège unique de l'Université du Luxembourg.» Une décision lourde de conséquences pour Belval. Le projet urbain de Jo Coenen prévoyait dans son concept la seule Faculté des Sciences et les Centres de Recherche Publics alors que maintenant il faudra y loger les trois facultés, les services centraux de l'université et les centres de recherche. La donnée a donc changé de fond en comble. L'urbanisme a dû être repensé en conséquence.

Une première réflexion a été menée lors du workshop d'urbanisme organisé en 2005 par le Fonds Belval qui a réuni les principaux acteurs concernés ainsi que des spécialistes dans le domaine. Une analyse critique du projet d'urbanisme de Coenen et du plan directeur qui en découle a révélé des insuffisances structurelles du parti urbain existant face aux nouvelles exigences et surtout aux défis d'un avenir plus loin. A partir de cette analyse, le workshop a tracé différentes pistes d'adaptation du plan directeur afin de mieux répondre aux besoins de la Cité des Sciences et a formulé des recommandations pour la suite du projet.

1. Intégrer dans le développement de la Terrasse des Hauts Fourneaux le développement potentiel à long terme de Belval-Est.
2. Concentrer les activités universitaires et de recherche dans la partie Nord de la Terrasse des Hauts Fourneaux.
3. Envisager un développement futur des activités universitaires vers l'Est et vers l'Ouest.
4. Prévoir des activités urbaines dans l'espace des hauts fourneaux, activités para-universitaires, activités sociales, activités commerciales et culturelles.
5. Privilégier la perméabilité Nord-Sud sur l'axe des hauts fourneaux à partir de la gare ferroviaire vers la Terrasse Nord.
6. Garantir la perméabilité Est-Ouest sur la Terrasse Sud.
7. Redéfinir les espaces publics en fonction du concept d'ensemble des infrastructures universitaires.
8. Vérifier la densité générale de la Terrasse des Hauts Fourneaux.
9. Intégrer la notion d'aménagement intermédiaire des espaces non-construits durant la période de développement.

Les 9 propositions formulées par le workshop d'urbanisme

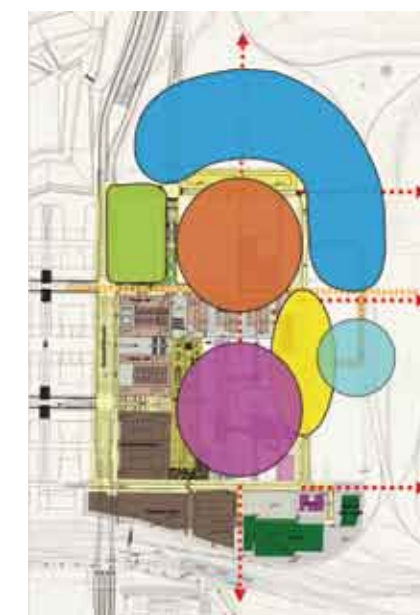
Ces recommandations ont servi de base aux réflexions des architectes qui participaient au concours de la Maison du Savoir, premier projet de la Cité des Sciences. Ce concours visait au-delà du simple projet d'architecture. Les concurrents devaient proposer une nouvelle vision pour l'urbanisme de la Cité des Sciences répondant aux exigences programmatives de l'université. Le programme de construction révisé de l'université totalise une surface de 451.000 m². Les Sciences naturelles occupent la place prépondérante avec 204.000 m² qui sont essentiellement destinées à la recherche dans les domaines des Mathématiques, de l'Informatique, de l'Ingénierie, de l'Environnement et de la Biologie. Les autres éléments du programme sont l'enseignement avec 58.000 m², les Sciences humaines avec 38.000 m², le Droit, l'Economie et les Finances avec 25.000 m², l'Innovation avec 20.000 m² et le Social avec 26.000 m². Ce programme est destiné à 3.200 scientifiques auxquels il faut rajouter le personnel périphérique et 7.000 étudiants soit une population active dépassant largement 10.000 personnes pour lesquels le programme prévoit la mise à disposition de 3.600 emplacements de véhicules.

L'étude des concurrents devait se limiter aux propriétés de l'Etat situées sur la Terrasse. Parmi les recommandations du workshop, principalement deux réflexions ont influencé les propositions des architectes. Premièrement d'organiser la Terrasse en deux pôles: le pôle universitaire situé au Nord et le pôle socio-culturel au Sud. Deuxièmement d'étudier, dans l'hypothèse du développement de Belval-Est dans un avenir proche ou lointain, les relations potentielles avec la ville d'Esch. Les propositions des concurrents bien que très diverses étaient toutes empreintes d'une même logique. La synthèse des principales options prises par les concurrents a servi ultérieurement au Fonds Belval à développer le projet de la Cité des Sciences, ceci évidemment dans le cadre des grands principes fixés par le plan directeur de Jo Coenen.

Conformément aux recommandations du workshop, les installations universitaires seront donc concentrées sur la partie Nord de la Terrasse des Hauts Fourneaux. Le concept de la Cité des Sciences repose sur le principe des maisons thématiques. Au centre de la composition se trouve la Maison du Savoir et le Rectorat qui forment ensemble le bâtiment central de l'université. Cet immeuble emblématique sera le lieu de ralliement des étudiants, des chercheurs, des professeurs, un lieu ouvert à tout le monde, le centre de l'enseignement universitaire. Les maisons thématiques qui vont accueillir les activités de recherche, mais aussi l'enseignement spécialisé des étudiants en master, se développeront autour de ce noyau central de la vie académique jusqu'à pénétrer au cœur des hauts fourneaux situés plus

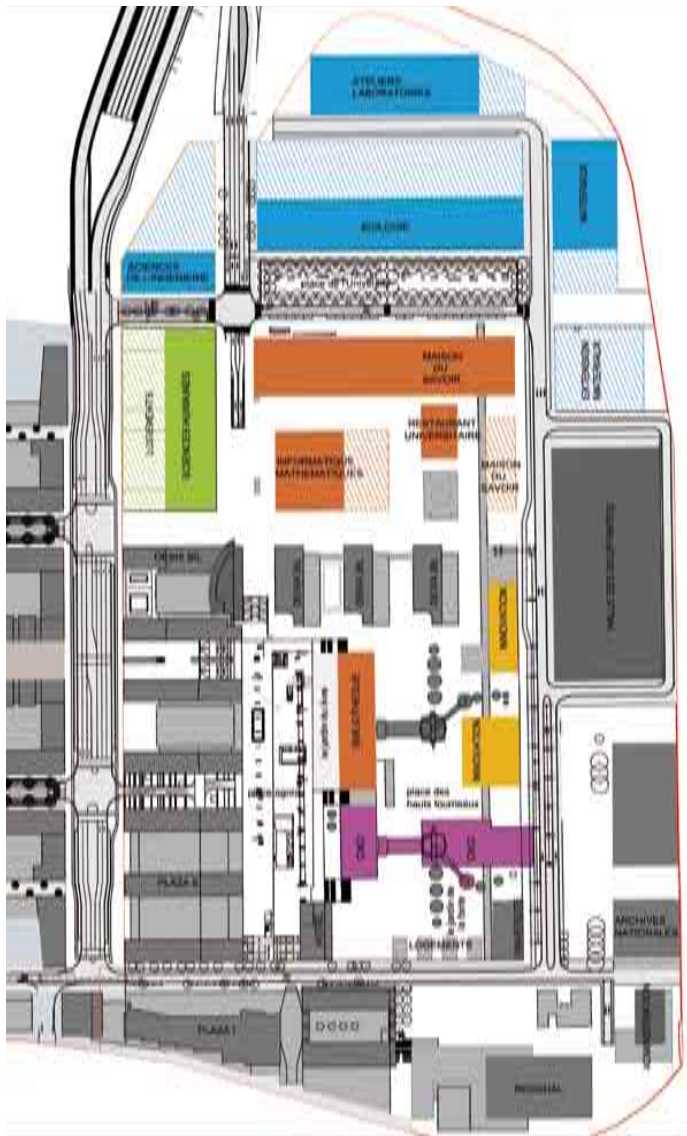


Périmètre de la propriété de l'Etat sur la Terrasse des Hauts Fourneaux



- Bâiments pôle sciences naturelles
- Bâiments pôle sciences humaines
- Bâiments pôle droit finances économie
- Bâiments pôle enseignement
- Bâiments pôle innovation
- Bâiments pôle social culturel

Répartition des fonctions universitaires sur la Terrasse des Hauts Fourneaux



Plan d'implantation et d'affectation de la première phase de construction

La Cité des Sciences est composée d'un ensemble de quinze immeubles différents qui seront tous réalisés sur la Terrasse des Hauts Fourneaux. La Maison du Savoir sera l'emblème de la Cité des Sciences. Haute de 82 mètres, elle sera visible de loin et deviendra avec la tour Dexia et les deux hauts fourneaux le Landmark du site. Les autres immeubles de la Cité des Sciences se subordonneront à cette trilogie tant par leur volume que par leur architecture.

C'est autour de la Maison du Savoir, centre névralgique de l'enseignement et de l'administration de la Cité des Sciences, que se développeront les activités de recherche.

La première phase de réalisation de la Cité des Sciences prévoit la conservation de la halle des soufflantes. Le caractère évolutif du projet exige une grande flexibilité d'affectation des immeubles en fonction du développement de l'université. Ceci concerne avant tout les maisons thématiques destinées à la recherche. La typologie organique des constructions conditionne leur utilisation. On distingue trois typologies fondamentales, les laboratoires pour les sciences naturelles à haut degré d'équipement, les laboratoires pour les sciences humaines et assimilées, et les ateliers technologiques. Leur répartition a été étudiée pour créer des ensembles fonctionnels et typologiques cohérents permettant des migrations sans pour autant préjudicier la cohérence opérationnelle de la Cité des Sciences tout au long de son développement.

La halle des soufflantes représente une réserve foncière qui pourra assurer le développement de la Cité à long terme.



Schéma fonctionnel de la Cité des Sciences

au Sud. Ainsi, les fonctions se fondent en un ensemble homogène sans rupture apparente.

Les relations entre ces immeubles et leurs exigences spécifiques, qu'elles soient fonctionnelles, typologiques ou encore techniques, conditionnent leur emplacement respectif sur le site. Le respect de ces impératifs est la condition nécessaire à la cohérence du concept de la Cité des Sciences qui dépasse de loin le simple exercice urbain ou architectural.

Au Nord de la Maison du Savoir, sur la place de l'université, sont prévues les maisons thématiques des Sciences naturelles. Trois unités autonomes regroupant les Sciences des Matériaux, la Biologie Rouge et la Biologie Verte forment un ensemble interdisciplinaire alors que les Sciences de l'Ingénierie seront logées dans un immeuble situé à l'Est de la bretelle d'accès au boulevard Micheville.

Les Sciences des Mathématiques et de l'Informatique seront logées, dans un premier temps, dans un immeuble situé au Sud de la Maison du Savoir. Dans une phase ultérieure, ce bâtiment servira d'extension pour la Maison des Sciences Humaines. Celle-ci accueillera toutes les disciplines de la Faculté des Lettres,

des Sciences Humaines, des Arts et des Sciences de l'Education ainsi que le CEPS/INSTEAD.

Au Sud de la Terrasse sont implantées les fonctions universitaires qui, par leur nature, sont moins directement liées à l'enseignement proprement dit. Ainsi, la bibliothèque universitaire, l'une des institutions essentielles dans la vie universitaire, sera aménagée dans la Møllerei, vestige datant de l'origine de l'usine. La Maison de l'Innovation, sorte de fabrique d'ingénierie surtout dans le domaine de l'Informatique, placée entre les deux hauts fourneaux, se trouve à proximité de l'incubateur d'entreprises avec lequel elle forme une entité opérationnelle. Ce dernier est une structure flexible qui offre l'opportunité aux jeunes créateurs d'entreprises de développer un projet industriel jusqu'au stade de son prototype. Le Fonds National de la Recherche, l'un des acteurs majeurs de la recherche au Luxembourg élira également domicile dans la Maison de l'Innovation.

Le Centre National de la Culture Industrielle, projet d'intérêt régional dépassant largement les frontières de notre pays, va investir le haut fourneau A qu'il exploitera à des fins d'exposition et de documentation. Le haut fourneau sera aussi bien contenant que contenu, les deux se confondent en un concept global.



Le Centre National de la Culture Industrielle sera intégré dans les espaces du haut fourneau A. Une nouvelle construction destinée aux fonctions pédagogiques, à la recherche et à la gestion sera réalisée dans la halle des coulées.

Les Archives Nationales seront construites sur le terrain situé en face du futur immeuble administratif destiné aux administrations environnementales, pratiquement sur le même emplacement prévu pour le projet initial qui avait été abandonné en 2004 pour des raisons d'économies. Un programme réduit et un concept privilégiant l'enfouissement des surfaces de stockage dégagera des réserves foncières qui pourront être affectées soit à des activités universitaires, soit encore à des administrations ou services de l'Etat.

Ce programme essentiellement universitaire et culturel est complété par des fonctions accessoires mais indispensables à la vie urbaine. Des logements pour étudiants seront distribués sur l'ensemble du site. Le logement est une fonction urbaine essentielle qui apporte une constance vitale, la vie des 24 heures, et évite ainsi le syndrome de la ville éteinte, le «Black town syndrome».

me», une pathologie des villes nouvelles, des zonings monofonctionnels du modernisme pragmatique. Plus de 300 logements, des logements pour étudiants, pour chercheurs ou encore pour les professeurs invités. L'université devra également disposer d'une maison d'hôtes pouvant offrir, pour un court terme, un logement aux conférenciers, professeurs invités ou autres hôtes qu'elle sera amenée à inviter. Cela se pratique couramment dans toutes les universités à l'étranger. 150 de ces logements seront implantés sur la Terrasse.

Des surfaces de commerces pour les besoins élémentaires et journaliers, la restauration - cafés, bars et services - seront réservées jusqu'au sein même des maisons thématiques. Cette mixité est une condition à la réussite de la Cité des Sciences qui est ainsi en rupture avec les campus universitaires traditionnels.



Les hauts fourneaux émergent de bassins - paradoxe voulu pour souligner la métamorphose du lieu - qui, avec les mobiliers urbains et les nouvelles constructions, organisent les espaces publics en une ville où le piéton a priorité.

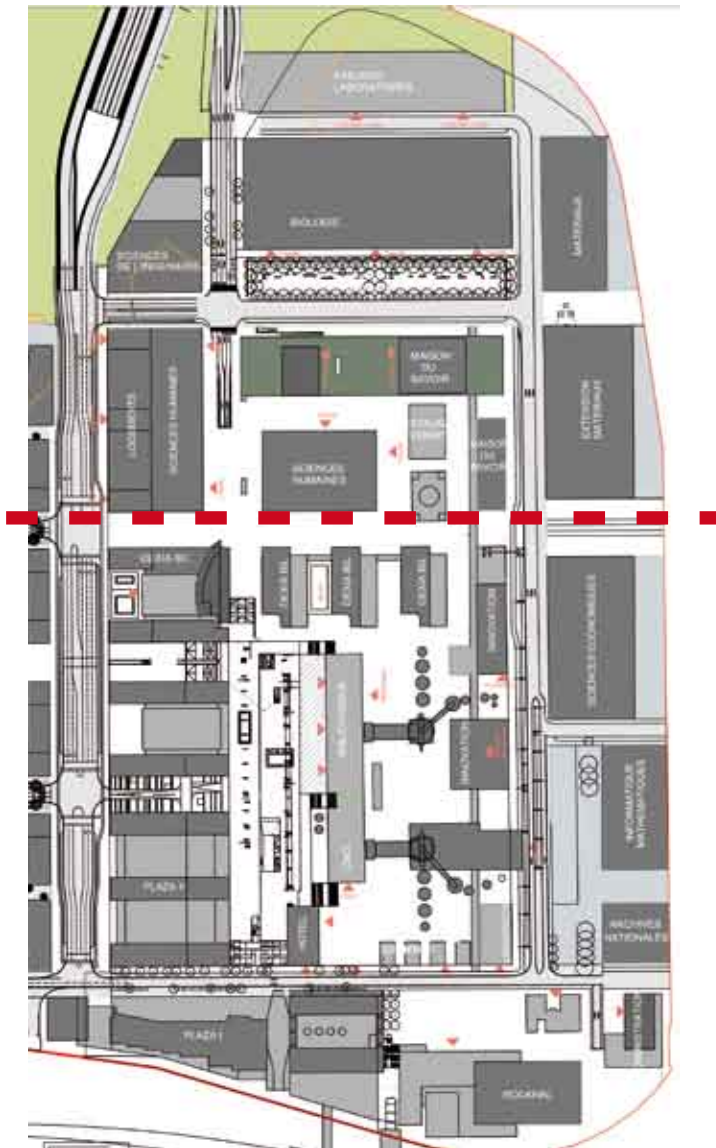
La Cité des Sciences est un projet qui ne peut être réalisé à court terme. Il faut donc que l'urbanisme puisse assumer l'évolutivité nécessaire du projet. Le développement potentiel de l'Université du Luxembourg avec ces aléas, ces impondérables et ces incertitudes, est donc une autre dimension qu'il faut respecter dès le départ. Le projet ne peut pas être figé dans le temps, il doit autoriser les agrandissements, même les mutations éventuelles ou encore les transferts sans compromettre pour autant la structure générale du concept.

Le programme de construction qui fut à la base des réflexions table sur deux, respectivement trois phases de développement. Si même la première phase sera la plus importante, les développements successifs ne sont pas à négliger.

La halle des soufflantes, volume aux dimensions gigantesques qui a servi d'écrin à l'exposition «All We Need» et sert, par ailleurs, de fourrière aux véhicules «kidnapés».

», sera tenue en réserve pour les besoins futurs de l'université. Une surface de plus d'un hectare reste en attente, du moins pour une période plus ou moins longue. Dans un premier temps, elle servira à d'autres fonctions. Elle sera probablement aménagée comme halle de stockage pour le Ministère de la Culture et ses institutions. Une utilisation à des fins culturelles n'est pas exclue. En tout état de cause, il faudra engager des travaux de remise en état. Hors service depuis plus de 10 ans, la halle a souffert du temps. La toiture n'est plus étanche, les baies vitrées sont dans un état piteux, même les maçonneries et les bétons accusent le coup.

Dans l'immédiat il s'agit, le principe de précaution oblige, de réserver aux endroits stratégiques du site les couloirs nécessaires pour créer les liens permettant de connecter Belval dans le futur au tissu urbain d'Esch. Ces considérations n'avaient pas été prises en compte à l'époque, lors de l'établissement du Masterplan.



Une deuxième, respectivement une troisième phase de développement prévoit la démolition de la halle des soufflantes à long terme et l'intégration des surfaces ainsi libérées dans le contexte urbain futur de la Cité des Sciences.

La trace du transport en commun définie dans le PAG, traversant cette parcelle d'Ouest en Est, deviendra dans un avenir proche ou lointain l'un des liens importants de Belval avec l'agglomération d'Esch.

PREMIER COUP DE PELLE POUR UN PROJET D'AVENIR

Le 30 janvier dernier a eu lieu la cérémonie du premier coup de pelle pour le Lycée technique Belval. Le nouveau lycée ouvrira ses portes pour la rentrée 2010-2011. Le 15 septembre 2010, les premiers élèves vont franchir le seuil de cet établissement qui sera leur école pour un cycle de sept années d'études.

De nombreuses personnalités ont répondu à l'invitation du Ministre des Travaux Publics pour prendre part à un acte qui posa le fondement d'une institution destinée à former de nombreuses générations de techniciens.

Le Lycée technique Belval fait partie des établissements scolaires qui ont été planifiés dans le cadre du plan sectoriel «Lycées», étude lancée par le Ministère de l'Éducation Nationale pour déterminer avec précision les besoins régionaux en infrastructures scolaires pour les prochaines décennies.

Après 6 mois d'études, les travaux préparatoires ont été entamés au début du mois de janvier. Le coup d'envoi donné, les entreprises vont se suivre à un rythme soutenu sous la direction du Fonds Belval qui assure la maîtrise d'ouvrage pour le compte de l'Etat et de la maîtrise d'oeuvre qui regroupe l'Atelier d'architecture & de design S.A. Jim Clèmes, Luxconsult S.A., Jean Schmit engineering et Hackl Hofman Freiraumplanung GmbH.

Le Ministre des Travaux Publics a symboliquement donné le premier coup de pelle ouvrant ainsi officiellement le chantier du nouveau Lycée technique de Belval. Cet acte a été suivi d'une séance académique qui a eu lieu au Pavillon d'Information Skip situé près du rond-point Raemerich.



Le Lycée technique Belval une nécessité

Entre 1990 et 2005, le total des élèves de l'enseignement post-primaire est passé de 19.432 à 34.549 élèves. Les infrastructures scolaires se sont avérées insuffisantes pour répondre aux besoins toujours croissants. Des solutions provisoires avaient été mises en place, mais le déficit accumulé au cours des décennies précédentes n'a pas pu être comblé. Cela a plusieurs raisons. Tout d'abord l'accroissement de la population du pays, ensuite les diverses réformes du système scolaire et finalement l'évolution de la société qui a généré des besoins nouveaux sont les principaux vecteurs qui ont mené à cette situation préoccupante.

Face à ces problèmes, qui exigeaient des solutions structurelles, le gouvernement a lancé une étude analytique aboutissant au plan directeur sectoriel «Lycées» qui propose plusieurs objectifs stratégiques :

1. La création de capacités scolaires suffisantes sur le moyen et le long terme.
2. La décentralisation de l'offre scolaire.
3. La réduction des distances pour les élèves, en particulier pour ceux du cycle inférieur.
4. La régionalisation de l'armature scolaire.
5. L'équilibrage de l'attractivité des lycées.
6. L'optimisation de la taille des établissements scolaires.
7. Le renforcement des centres de développement et d'attraction (CDA).
8. Le développement du tissu urbain des régions.
9. La réduction des besoins de déplacement et promotion de l'utilisation des transports en commun.

Cette étude a permis de circonscrire le problème d'une manière globale impliquant les réflexions socio-géographiques qui sont à la base des stratégies de l'aménagement du territoire.

L'étude a consacré le terme du «pôle scolaire». L'espace scolaire national a été découpé en 4 pôles d'enseignement, à savoir Centre, Nord, Sud et Est. Leurs limites respectives correspondent à un groupement régional et fonctionnel de lycées situés dans une même aire géographique et historique. Chacun des pôles englobe les communes qu'ils desservent et dispose de la totalité de l'offre scolaire « usuelle ». Ces pôles sont subdivisés en

zones de proximité des lycées qui correspondent, en réalité, aux zones de recrutement prioritaires des lycées au cycle inférieur. Toutes les formations sont donc offertes, en fonction des besoins, dans chaque pôle, à l'exception des formations spéciales comme celles offertes par le Lycée technique agricole et le Lycée technique hôtelier Alexis Heck, ou encore certaines formations rares comme les métiers du livre et les métiers de la construction et de l'habitat.

Dans le concept général du plan sectoriel «Lycées», le transport scolaire revêt une importance primordiale. Faut-il encore rappeler les problèmes dans le domaine de la mobilité et des transports qui font «la une» tous

les jours? Le transport scolaire est donc un aspect essentiel dans la définition des pôles scolaires et dans la localisation des établissements scolaires.

L'objectif prioritaire à atteindre est de réduire la distance du trajet scolaire entre la commune de résidence de l'élève et le lycée de proximité. Une bonne coordination entre les horaires des bus de la région et ceux des cours du lycée permettra d'optimiser l'accessibilité s'appuyant, dans la mesure du possible, sur les transports publics non spécifiquement scolaires.

Le pôle scolaire Sud englobe les communes d'Esch-sur-Alzette, de Dudelange, Pétange, Clémency, Bascharage, Differdange, Sanem, Modercange, Schifflange, Bettembourg, Kayl et Rumelange. Actuellement, le pôle Sud dispose de 6 établissements du secondaire totalisant une population scolaire de plus de 7.000 élèves. L'accroissement probable de cette population à l'horizon 2010 sera de l'ordre de 3.200 élèves. Cet accroissement d'effectifs doit être pondéré par les augmentations de la capacité d'accueil de quelques 1.000 places après la réalisation des 4 projets en cours pour le Lycée technique d'Esch/Alzette, le Lycée technique de Lallange, le Lycée technique Mathias Adam et le Lycée technique Nic Biever.

L'analyse démographique à l'horizon de 2010 prenant en compte la répartition de la croissance des effectifs scolaires sur les pôles d'enseignement a donc identifié un besoin en infrastructures au Sud du pays et spécialement au sein de l'agglomération eschoise. Le plan sectoriel a retenu que cette agglomération est une zone caractérisée par une offre scolaire certaine et proche, mais insuffisante par rapport à la demande résultant de la réduction des flux scolaires entre les différents pôles actuels et de la future croissance démographique.

C'est la raison pour laquelle le gouvernement a décidé d'implanter un nouvel établissement d'enseignement secondaire sur la friche industrielle de Belval. Plusieurs raisons ont conditionné ce choix. Tout d'abord le projet de restructuration de la friche de Belval dégage des terrains en suffisance pour la réalisation d'un tel projet. En effet, il faut savoir qu'un lycée pour une population scolaire de 1.500 élèves exige un terrain d'implantation

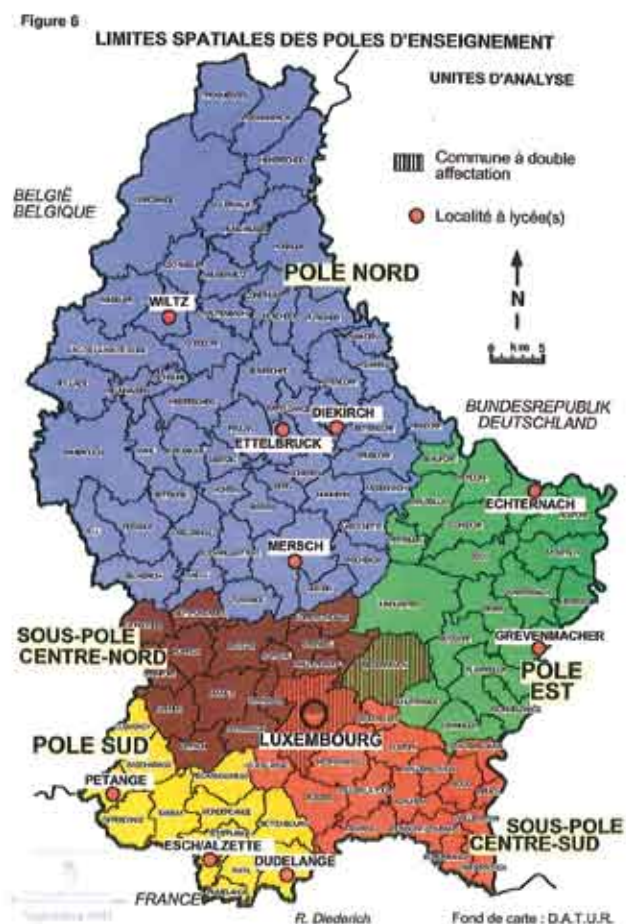
d'au moins 4,5 hectares. Les disponibilités en terrain constructibles dans la région ne sont pas légion. Le projet de Belval a offert une opportunité sans pareille pour une telle opération ceci d'autant plus que le projet est un apport très favorable au développement du site. Une parfaite symbiose. Par ailleurs, Belval se situe non seulement au centre de la zone de recrutement mais le site de Belval est parfaitement desservi par les rails et la route. Le raccordement du site de Belval au réseau ferroviaire est réalisé par le tracé Pétange-Esch/Alzette-Bettembourg-Luxembourg. Un arrêt Belval-Lycée aménagé sur l'antenne ferroviaire entre Belval-Usine et Belvaux-Mairie permettra aux élèves arrivant en train d'accéder facilement au lycée.

Le réseau du transport scolaire routier très développé dans le Sud du pays sera reconfiguré en intégrant le Lycée technique Belval dans le concept d'ensemble. Le raccordement optimal de Belval au réseau routier régional facilitera l'optimisation des transports scolaires et assurera une parfaite desserte du nouveau site.

L'offre scolaire du nouveau Lycée technique Belval a été définie en concordance avec le plan sectoriel qui prend en considération l'offre globale par pôle d'enseignement. Elle comportera la division inférieure de l'enseignement secondaire, ainsi que le cycle inférieur et le régime préparatoire de l'enseignement secondaire technique. De plus, le cycle complet de la division technique générale, section technique générale ainsi que le cycle moyen de la division des professions de santé et des professions sociales seront également offerts au nouveau lycée.

En outre, il revient au Lycée technique de Belval de compléter et de renforcer principalement l'offre de formation de main-d'oeuvre qualifiée dans les domaines de l'industrie et de l'artisanat. Voilà pourquoi le lycée offre au niveau du régime de la formation de technicien et au régime professionnel les cycles complets des formations mécaniques et des formations connexes.

Le nouveau Lycée technique Belval occupera donc une place importante dans le paysage de l'enseignement et de la formation des futures générations.



SANEM

commune d'accueil du Lycée technique Belval

Contrairement aux idées courantes, Belval ne se situe pas à Esch-sur-Alzette mais chevauche le territoire de deux communes. Même si la partie essentielle de l'ancienne usine de Belval se trouvait sur le territoire de la commune d'Esch-sur-Alzette, le projet de restructuration de la friche de Belval est situé pour l'essentiel sur le territoire de la commune de Sanem. Ainsi, sur les 120 hectares que représente globalement l'emprise du projet de Belval, plus de 90 hectares sont inscrits au cadastre de Belvaux. La frontière entre les deux communes traverse le site et suit en partie l'ancien cours de la Wünschelbach, pour rejoindre au Sud la frontière nationale.

Le Lycée technique Belval se trouve donc sur le territoire de la commune de Sanem. Implanté dans le parc, il offrira un environnement de choix aux quelques 1.500 élèves qui fréquenteront cet établissement. Un environnement qui tout en étant dans un contexte naturel n'est pas isolé de l'urbanité du site. Au contact direct des nouveaux quartiers d'habitation qui seront construits dans la continuité du tissu urbain de Belvaux, le Lycée technique Belval contribuera à la vie et aux activités socioculturelles.

Les nouveaux quartiers d'habitations qui seront développés à Belval sont des quartiers de moyenne densité et pourront accueillir jusqu'à 6.500 habitants. Le lycée technique sera donc un enrichissement appréciable pour la commune. Générant de nombreux emplois propres, il faut compter jusqu'à 200 postes de travail, l'implantation d'un lycée dans une agglomération implique de nombreuses retombées économiques. Les élèves sont des consommateurs de choix. Les épiceries, boulangeries, cafés et autres petits commerces profitent de cette clientèle nombreuse, qui de nos jours, a un pouvoir d'achat appréciable. Le lycée technique sera donc un moteur

important dans le développement de Belval et de Belvaux, d'autant plus que deux autres équipements viendront s'ajouter au premier.

Il y a d'abord le centre sportif qui sera construit à proximité du lycée. Destiné aux besoins en infrastructures sportives des établissements scolaires du secondaire de l'agglomération d'Esch, notamment dans le domaine de la natation, il couvrira par ailleurs les besoins de l'Université du Luxembourg qui montre un vif intérêt en la matière. En plus, il sera accessible au public. Le programme du centre sportif établi sous la responsabilité du Ministère des Sports tend à concilier tous les intérêts et les besoins dans un projet qui, sans tomber dans l'extravagance, offre une infrastructure performante et adéquate.

Finalement, le programme d'ensemble prévoit la construction d'un internat public. Suite à l'évolution des modes de vies et de la société, principalement au niveau des structures familiales, la demande en hébergement scolaire a fortement augmenté. Surtout les internats liés à des établissements scolaires sont de nouveau très prisés. L'internat sera intégré dans le quartier d'habitation Belval-Sud à proximité du lycée et des infrastructures sportives qui sont un complément important dans l'offre des activités para-scolaires.

Le Lycée technique Belval est donc un projet important, non seulement pour le développement de la friche de Belval, mais également pour la commune de Sanem et plus particulièrement pour la localité de Belvaux.



Le Lycée technique BELVAL

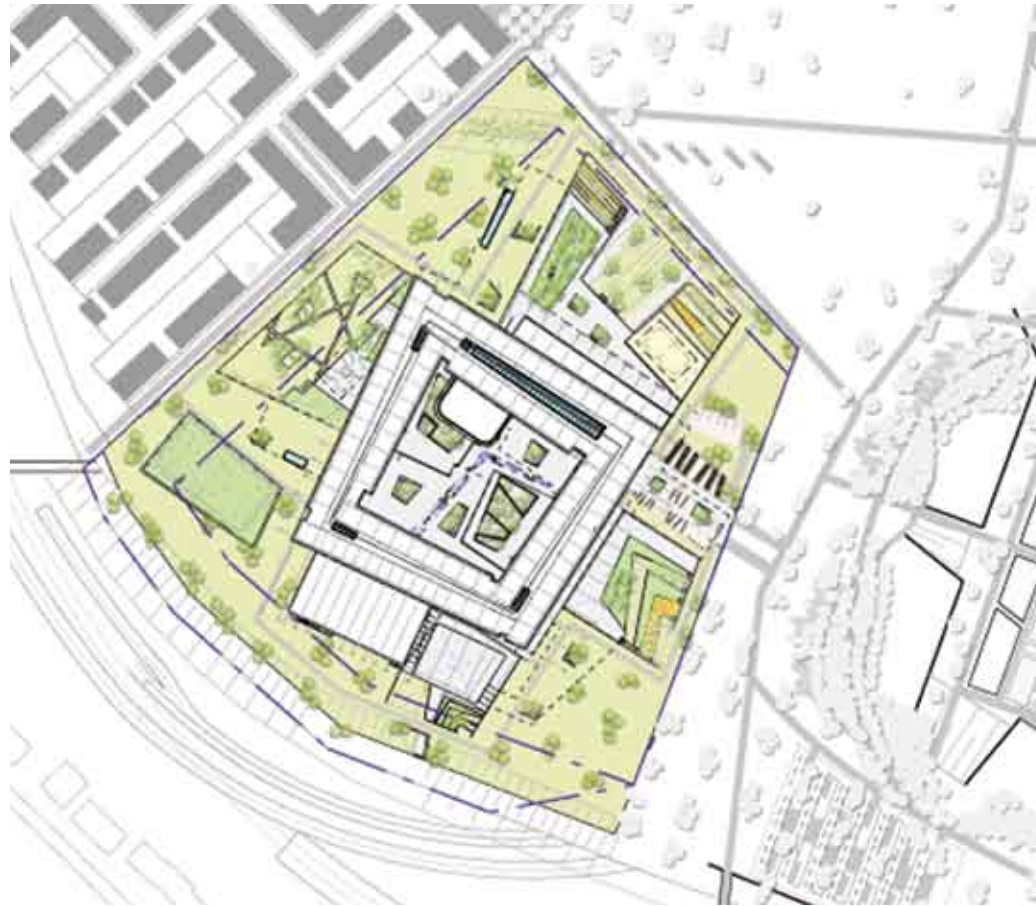
C'est dans sa séance publique du 19 juin 2007 que la Chambre des Députés a voté la loi autorisant le gouvernement à procéder à la construction du Lycée secondaire et secondaire technique Belval sur la friche de Belval située sur le territoire de la commune de Sanem. L'enveloppe budgétaire pour la réalisation du projet est estimée à plus de 110'000.000.-€. Un investissement conséquent qui s'inscrit dans la politique générale des investissements étatiques dans le domaine des infrastructures scolaires. Un concours international entre architectes lancé en 2005 a primé la proposition de Jim Clemes parmi les 12 candidats en lice.

Le projet a évolué depuis le concours. L'analyse détaillée des programmes pédagogiques, les nombreuses concertations des futurs exploitants, l'exploration des pistes technologiques, l'affinement des concepts ont permis de consolider le projet tant au niveau de sa fonctionnalité qu'au niveau technique et financier. Rien ne s'oppose donc plus à la mise en chantier de l'ouvrage.

Les travaux de terrassement ont débuté au mois de janvier, les travaux de gros-oeuvre suivront dans la foulée. L'intervention des autres corps de métier suivra dans un rythme accéléré. La mise en service est prévue pour la rentrée scolaire 2010-2011. Il nous reste donc trois années pour construire les 45.000 m² que totalise le programme de construction.



Le lycée technique est implanté sur un terrain de 5,3 hectares situé dans la partie Sud-Ouest du parc Belval. Les aménagements extérieurs sont conçus pour s'intégrer dans le concept général du parc.



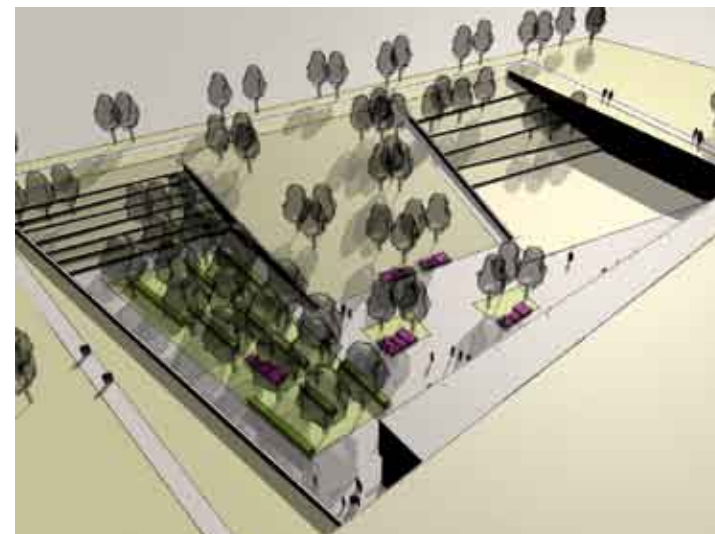
L'implantation du lycée technique au sein du parc qui relie le quartier d'habitation de Belval au Square Mile constitue une opportunité de choix pour créer «un lieu pédagogique et de culture, un lieu de savoir et de connaissances» dans un secteur fortement marqué par l'histoire de la sidérurgie et résolument tourné vers l'avenir.

Le concept paysager est l'empreint d'un esprit naturaliste qui se réfère à la végétation d'origine, la végétation pionnière caractéristique des friches industrielles comme on les trouve dans les anciennes mines abandonnées de la région. Un paysage typique avec une végétation plutôt pauvre en essences où prédomine le bouleau, colon des lieux abandonnés. Espace ouvert, le parc est parcouru de cheminements.

Le parc Belval occupe une place importante dans le concept général du site. Lieu de récréation par excellence, il est appelé à assurer une fonction importante dans les rythmes de vie journaliers de cette nouvelle ville qui se construit. Plus de 20.000 personnes vont travailler, habiter et vivre ici.

Le concept architectural du lycée technique vise à réduire l'impact du bâti sur l'environnement à son strict minimum grâce à un parti qui enfouit une part importante du programme dans le sol. Ainsi, le parc Belval conserve toute son ampleur. Les limites entre le parc et le terrain d'implantation du lycée restent confuses pour ne pas ressurgir. Il est évident que pour des raisons de sécurité élémentaire auxquelles les élèves ont droit, des espaces protégés sont aménagés. Mais ils le sont de manière à ne pas apparaître comme des enclos impénétrables.

Les cours prolongeant le parc vers les ateliers de l'enseignement technique situés au sous-sol de l'immeuble permettent l'éclairage des salles de cours.



De nos jours, l'école n'est plus seulement une simple usine à apprendre. Elle est devenue un lieu d'accueil, un lieu de vie. Plus de 1.500 élèves et 200 enseignants fréquenteront le lycée qui doit les accueillir dans les meilleures conditions.

Grand espace transparent et perméable, le rez-de-chaussée confère au bâtiment son esprit d'ouverture et d'intégration dans un environnement naturel, un grand parc public. C'est le niveau de référence. C'est ici que l'on accède à l'immeuble. Il regroupe les structures d'accueil du lycée. Le restaurant, la bibliothèque, les espaces de repos, la salle des fêtes, les cours de récréation et les préaux sont engageants, clairs et spacieux. Les espaces d'accueil des élèves sont très importants dans la vie quotidienne de l'école. Ils doivent répondre aux attentes des élèves, ils doivent être conviviaux.

Le parvis du lycée se confond avec les aménagements paysagers du parc Belval. Le grand hall d'entrée se développe sur deux étages. Spacieux et lumineux, il est l'articulation centrale du projet qui dessert les principaux niveaux de l'école, au sous-sol les ateliers, aux étages les salles de classe.

Le hall s'étire sur toute la longueur de l'aile Nord, prolonge la cour intérieure de l'anneau et s'ouvre sur le parc. Il dessert les principaux locaux, sur le côté Nord la bibliothèque et les ailes des professeurs, à l'Est les ateliers d'art, à l'Ouest le restaurant et, au centre de la composition, la salle des fêtes.

Le restaurant comporte une zone ouverte aux heures des repas et une zone cafétéria ouverte toute la journée. Il a une capacité de quelques 500 places. Restaurant self-service, il permet de couvrir les besoins du lycée en deux, si nécessaire en trois services. En cas de besoin, cet espace peut être scindé en deux pièces distinctes par des cloisons amovibles. Les cuisines situées au contact direct de la salle sont équipées pour la préparation de repas. Cette approche qui se distancie du système de la liaison froide qui voilà quelques années semblait être une piste praticable, permet de mieux conditionner les menus et de mieux répondre à la demande toujours fluctuante et critique. La cafétéria est bien plus petite que le restaurant. Ouverte toute la journée, elle permet aux élèves de prendre un encas et des boissons dispensées par distributeurs, un concept simple mais efficace, économe en personnel.

Le hall d'entrée baigné de lumière naturelle, à la fois préau fermé et axe de circulation, relie les étages de l'immeuble.



La bibliothèque, grand espace ouvert, est située dans l'aile Nord de l'immeuble. Elle comporte une salle de lecture, la bibliothèque proprement dite, une salle d'études, une salle de préparation et un cybercafé. La bibliothèque est en libre accès. Elle offre des collections de publications sur les thèmes et disciplines enseignés au lycée. Une salle d'études séparée est destinée aux travaux de groupes. Le cybercafé est une autre offre qui rencontre un intérêt toujours croissant. L'ordinateur et le Net sont devenus pour les jeunes des outils usuels qui les accompagnent dans leur périple d'étudiant.

La salle des fêtes occupe un emplacement stratégique dans le concept architectural du lycée. Ses parois inclinées et ses angles arrondis donnent à cet ensemble une dimension privilégiée. La salle se développe comme une structure indépendante placée entre la cour intérieure et le hall d'entrée. Elle est directement reliée au hall par un ensemble de trois portes à deux vantaux permettant un flux aisé. La salle des fêtes a une capacité de 540 spectateurs. Pendant les sessions d'examen, elle peut accueillir jusqu'à 150 élèves. Des locaux annexes répartis sur deux étages servent de dépôts, de vestiaires et de sanitaires, y compris la régie qui surplombe la salle des fêtes.

L'accueil des enseignants est situé sur le même niveau au contact direct du hall d'entrée. Constitué d'un espace polyvalent servant de salle de conférences, voire de séjour, d'un espace bibliothèque réservé aux seuls professeurs, d'un vestiaire, d'une kitchenette, l'accueil des enseignants offre aux professeurs un pied-à-terre qui leur permet de préparer leurs cours dans des conditions optimales ou de se rencontrer.

Les ateliers d'art, bien qu'ils soient prioritairement réservés à l'enseignement, sont à disposition des élèves pour des activités para-scolaires dans le contexte de projets encadrés ou même pour des activités individuelles.

La cour centrale du lycée, atrium qui se développe sur deux niveaux, sera un espace de récréation polyvalent adapté aux besoins des élèves du secondaire. Les aménagements paysagers qui se développent à l'Ouest dans la continuité offrent des aires de jeux nécessaires.

Le niveau d'accès du lycée occupe donc une place importante dans la vie communautaire essentiellement axée sur les activités socioculturelles de l'établissement.



Vue en plan du rez-de-chaussée

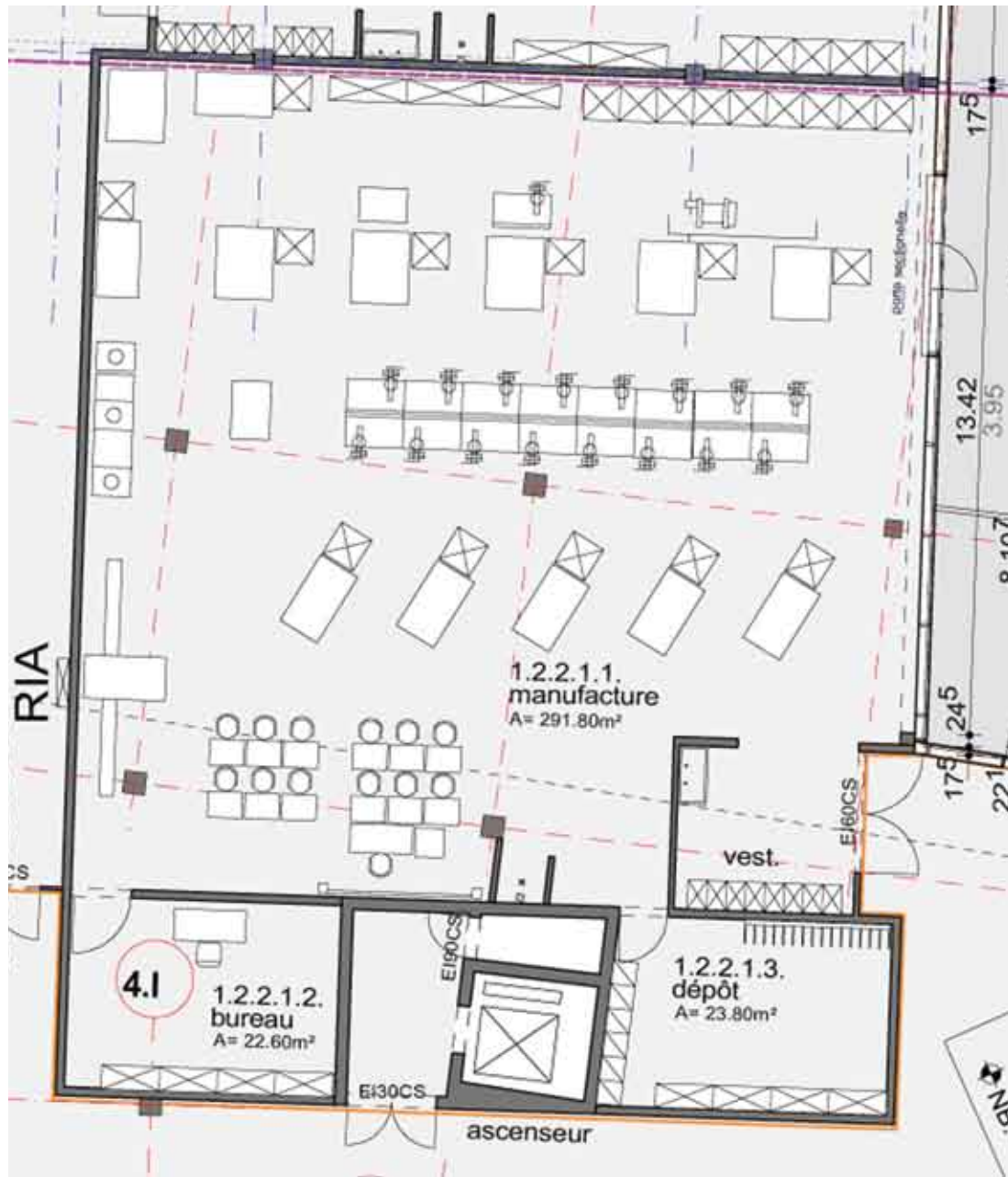


Vue en plan du rez-de-jardin

Le niveau du sous-sol ou encore du rez-de-jardin regroupe les ateliers destinés à l'enseignement pratique en des unités disciplinaires. L'offre scolaire comporte des ateliers d'initiation destinés au cycle inférieur du technique et des ateliers professionnels, 18 ateliers sont réservés à l'enseignement technique professionnel du second cycle. Le Lycée technique Belval sera spécialisé dans le domaine de la mécanique et de la carrosserie. Un métier qui ne cesse d'évoluer avec les nouvelles technologies et qui exige une réorientation permanente dans son enseignement. Mais aussi la soudure, la pneumatique et la manutention ne sont pas laissées pour compte. Les ateliers sont équipés de machines et d'outils auxquels les futurs professionnels seront confrontés dans leurs métiers. Il est essentiel que les élèves apprennent les réalités de la vie professionnelle.

Le complexe des sports se trouve également à ce niveau. Il est confiné dans un espace qui peut être utilisé en dehors des heures de cours. Ainsi, l'utilisation des infrastructures en place peut être optimisée. Une salle de sport à trois modules et deux salles spéciales, l'une destinée au tennis de table, l'autre à la musculation, constituent le programme destiné à couvrir les besoins en la matière. La grande salle a une dimension de 50 mètres sur 27 mètres et permet, grâce à un système de séparation mobile, d'accueillir trois respectivement deux classes simultanément. Elle est adaptée au sport de balle tel le basketball ou le handball mais aussi à d'autres disciplines.

Les deux autres salles sont plus modestes dans leurs dimensions tout en offrant une vraie qualité didactique. L'offre interne du lycée sera complétée par le futur centre sportif qui sera construit à proximité. La piscine sera dimensionnée pour couvrir les besoins des établissements scolaires de la région immédiate, mais également de l'Université du Luxembourg. Elle proposera des bassins de natation, de plongeon et d'initiation.

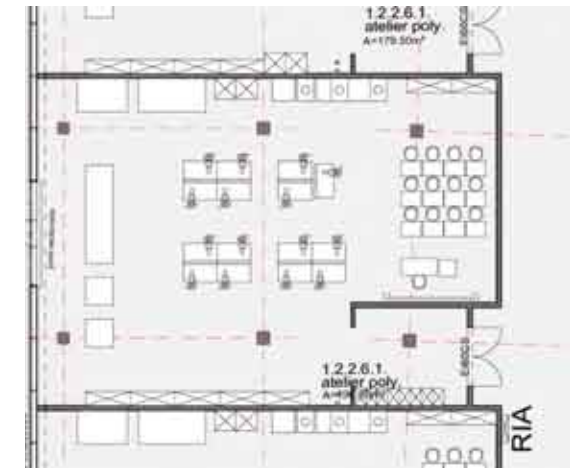


Les ateliers professionnels sont des ateliers spécifiques à chaque discipline technique. Six disciplines techniques sont au programme du lycée: la manufacture, la mécanique, l'automobile, la carrosserie, la soudure / chauffage et la pneumatique / hydraulique.

Chaque atelier est constitué de quatre locaux, l'atelier proprement dit, le vestiaire des élèves, le local dépôt du matériel et le bureau du professeur titulaire. Les ateliers sont dimensionnés pour des classes de 12 élèves qui sont encadrés par des professeurs assistés d'un ou de deux professionnels. Cet encadrement est indispensable pour l'enseignement pratique afin de garantir un parfait transfert de la connaissance et du savoir-faire, mais aussi pour des raisons de sécurité.

Chaque atelier dispose d'une zone réservée aux travaux pratiques et d'une zone réservée à l'enseignement théorique. L'alternance de l'enseignement avec d'une part, la théorie et d'autre part, la pratique, est une approche didactique indispensable à l'enseignement des technologies modernes où les aspects scientifiques prennent une place toujours plus importante. La proximité des deux espaces garantit une parfaite intégration de ces deux facettes inséparables des métiers et professions du monde de l'industrie.

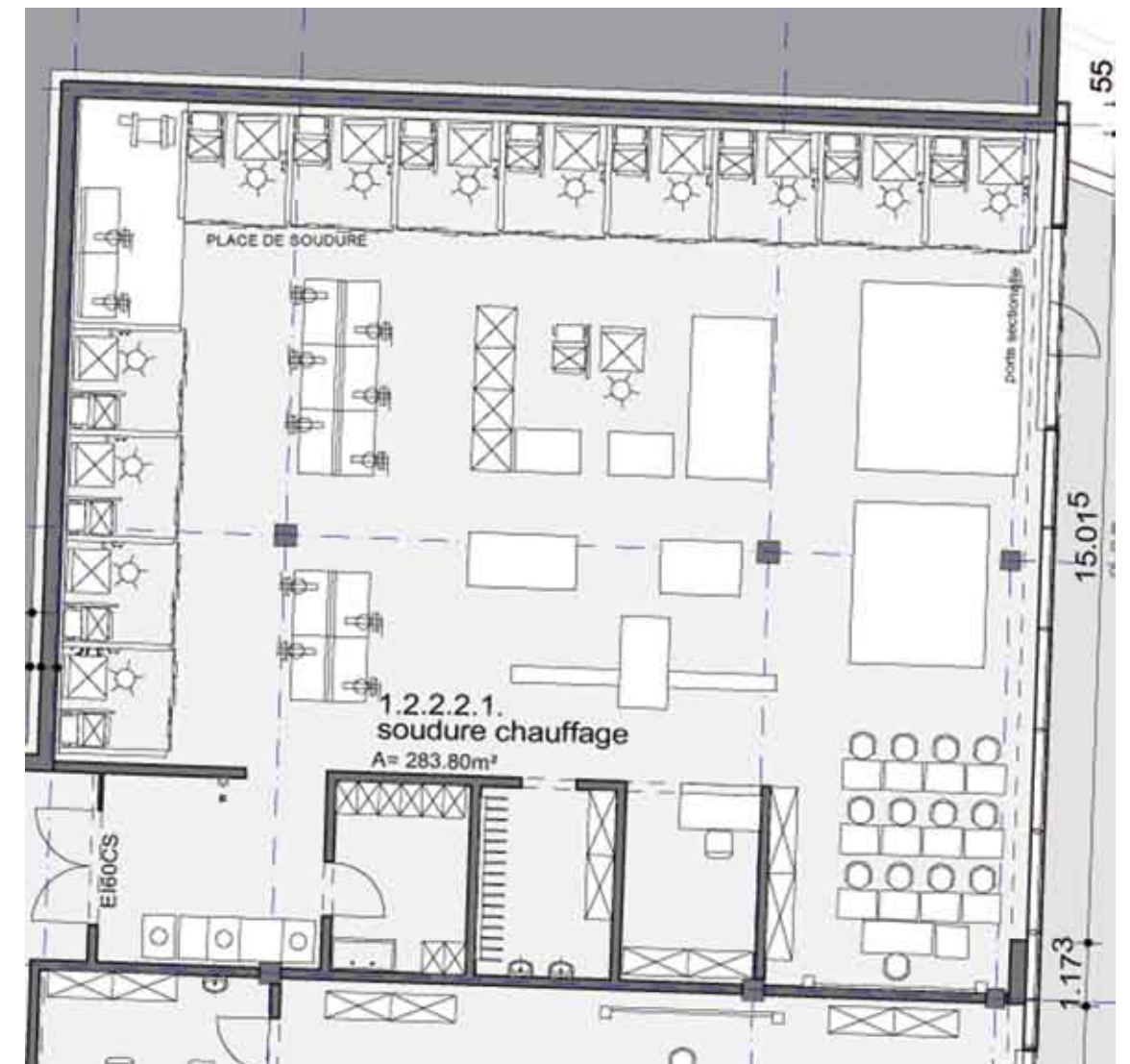
Les ateliers sont équipés des mêmes outils et machines auxquels les élèves seront confrontés dans leur vie active.

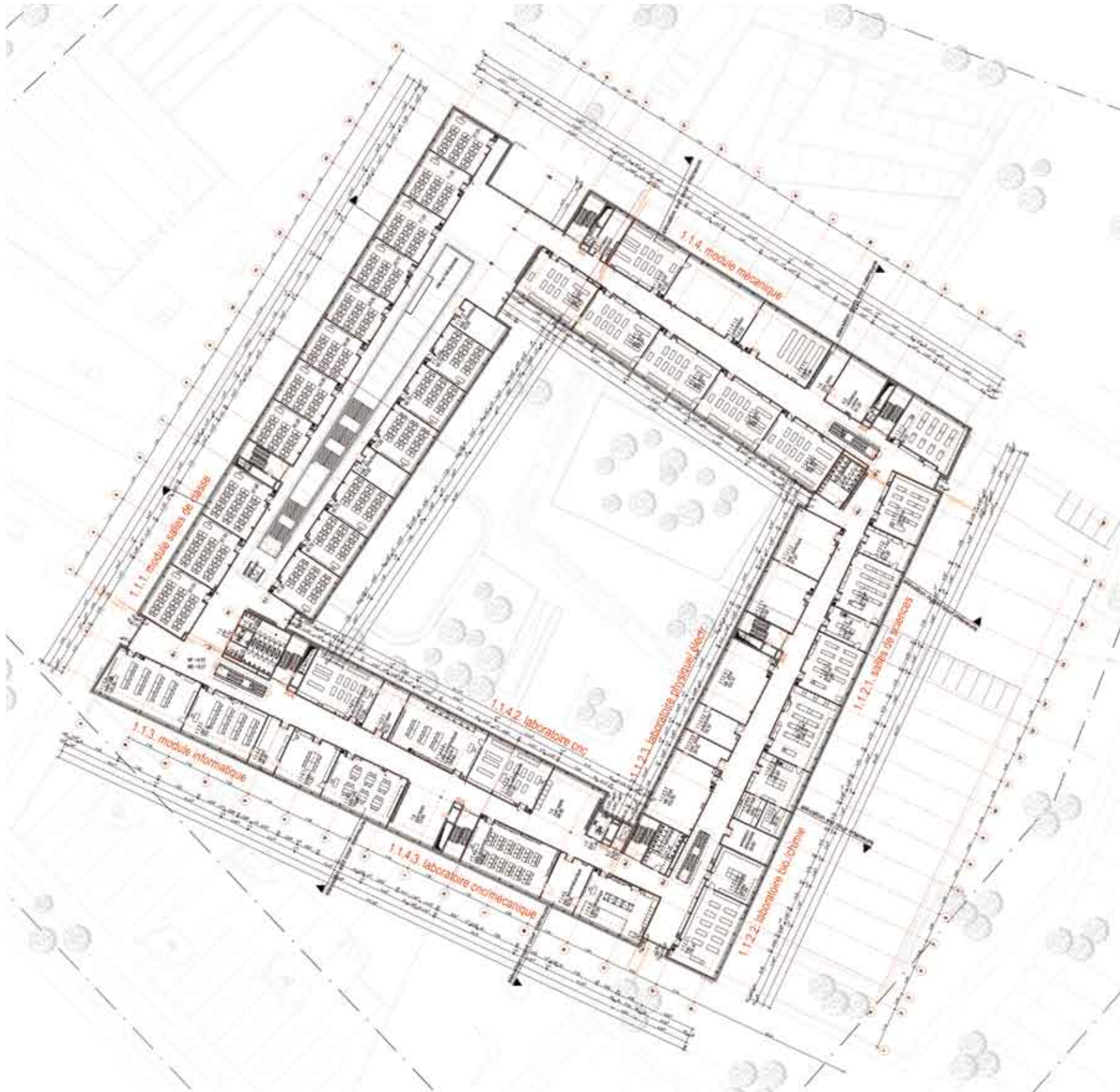


L'atelier d'initiation est un atelier polyvalent qui sert à l'enseignement des pratiques de base dans les métiers techniques et manuels. Le premier contact avec ce monde nouveau et inconnu qui sera sa vie professionnelle est très important dans l'apprentissage des métiers, d'autant plus que les jeunes élèves ont souvent une vue erronée des réalités.

Le nombre d'élèves par classe ne dépasse pas 12 enfants pour garantir un encadrement optimal qui puisse répondre aux demandes de chacun.

Comme pour les ateliers professionnels, l'atelier d'initiation est divisé en deux zones bien déterminées, la zone de travail pratique avec des établis avec un équipement léger et ses outils ainsi que la zone d'enseignement théorique en rapport avec l'apprentissage pratique.





Vue en plan du 2^{ème} étage

Les deux derniers niveaux sont réservés aux salles de classe et aux laboratoires scientifiques. Les salles de classe ont deux dimensions. Les petites salles destinées aux classes réduites peuvent accueillir 24 élèves alors que les grandes salles ont une capacité de 30 places. Leurs dimensions sont de respectivement 70 et 90 m². Le lycée compte 20 salles réduites et 19 grandes salles. Ces salles sont réservées à l'enseignement des disciplines générales telles les Langues et les Mathématiques, alors que les autres disciplines spéciales comme la Chimie, la Biologie, la Physique et l'Informatique sont dispensées dans les laboratoires du second étage.

Un nouveau lycée technique accueillant et doté de tous les atouts pour garantir un enseignement de qualité ouvrira ses portes au mois de septembre 2010.



Démolition de la halle de coulée du

B

Les derniers instants étaient aussi passionnants que spectaculaires. Les derniers jets d'acier en fusion, encore quelques centimètres à couper, puis la halle s'effondre dans un grand fracas, sans avertir en avance, juste à l'endroit prévu. On savait qu'elle devait tomber, mais personne ne s'y attendait à ce moment, comme si elle devait prévenir avant de s'écrouler. Un grand nuage de poussières noires la voilait tout entière dans ses derniers soupirs. Puis un silence, un long silence qui dure le temps du nuage. Puis on entend le soulagement, la tension crispée s'évanouit.

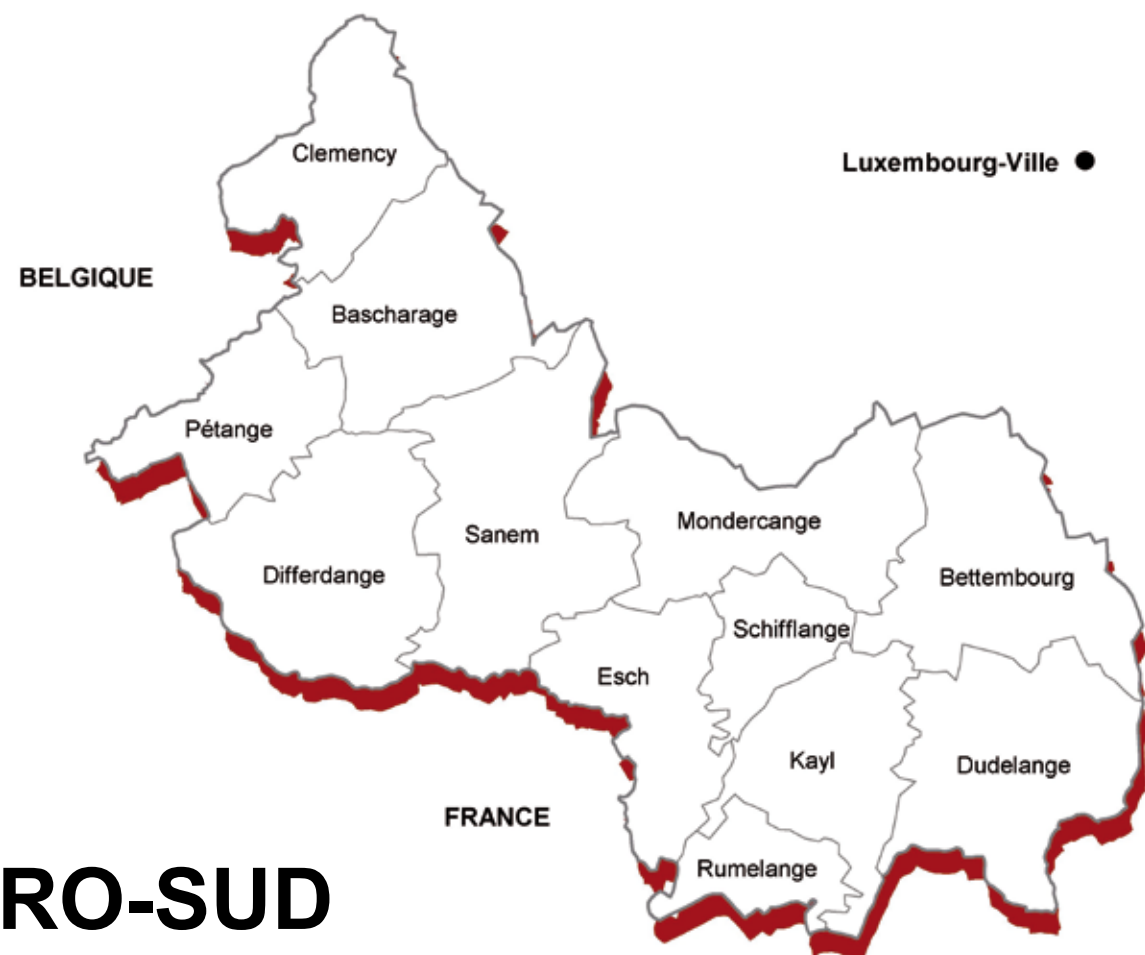
Tout avait été prévu, étudié, critiqué pour éviter les erreurs, réétudié, puis la démarche a été validée. Un exercice difficile, un exercice qui n'admet pas l'erreur car elle peut être fatale, irréparable. La grande expérience des hommes du terrain, ceux qui font le travail, est indispensable pour une telle opération. Car dans le domaine de la démolition, la théorie et la pratique sont deux mondes qui souvent s'ignorent. Les travaux de préparation qui avaient été entrepris auraient, en théorie, à eux seuls suffi à faire tomber l'ouvrage. L'ouvrage n'a pas obéi aux lois du calcul. Cependant, la théorie est indispensable pour orienter la pratique. Mais il faut plus, du doigté, de l'intuition et du savoir-faire pour réussir.

La sécurité est le souci majeur dans ces opérations dangereuses. La sécurité des hommes, la sécurité de ceux qui travaillent et celle des badauds curieux de voir l'échec qu'ils attendent secrètement.

Une opération rondement menée par le groupement des entreprises Perrard, P&Z et STIPS sous la direction de Lucio Wercollier et Stéphane Frieres et de la société Paul Wurth.

Le samedi 2 février 2008 à 11 heures 45, la halle de coulée du haut fourneau B s'effondre dans un fracas sourd et un nuage de poussières noires qui se dissipe doucement et laisse apparaître un vide devant le haut fourneau. Le concept de conservation des hauts fourneaux décidé par le gouvernement prévoyait de démanteler le haut fourneau B jusqu'à ses éléments majeurs, la tour carrée, les cowpers, l'épuration des gaz et la cheminée pour conserver sa silhouette. La halle de coulée fera place à une nouvelle construction destinée à l'innovation, la nouvelle industrie, l'industrie du futur celle qui nourrira les générations à venir.





PRO-SUD UNE STRUCTURE DYNAMIQUE DANS L'INTERET DE LA REGION

PRO-SUD est un syndicat intercommunal constitué le 19 mai 2003 et représente un ensemble de douze communes situées au Sud du Luxembourg qui ont choisi de s'associer pour construire ensemble leur avenir. Ces douze communes sont : Bascharage, Bettembourg, Clemency, Differdange, Dudelange, Esch-sur-Alzette, Kayl, Mondercange, Pétange, Rumelange, Sanem et Schiffflange.

Le syndicat PRO-SUD souhaite revaloriser et promouvoir l'identité et le développement de la région Sud qui s'est vue confrontée à des mutations bouleversantes depuis quelques décennies. Parallèlement, le syndicat participe aux côtés du Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire dans une première phase au processus de planification régionale.

Le syndicat PRO-SUD a deux cellules opérationnelles : la cellule du Management régional est opérationnelle depuis novembre 2006 et l'Observatoire Régional a été créé en 1999. Il a son siège à Esch-sur-Alzette, dans la « rue du commerce ».

Le Fonds Belval s'est entretenu avec Nicole Schlichtenhorst, manager régional, pour en savoir un peu plus sur les objectifs et les projets du syndicat.

Le Management régional est opérationnel depuis le mois de novembre 2006. Quelles sont ses principales tâches ?

La cellule du Management régional joue d'une part le rôle de médiateur en créant des liens entre les différents acteurs du Sud. Elle représente une interface entre la politique et l'économie. D'autre part la cellule du Management régional s'occupe des relations publiques en développant des stratégies de marketing. La cellule du Management régional a huit champs d'actions, à savoir

1. la gestion régionale
2. les loisirs, la culture et le tourisme
3. le développement économique
4. l'environnement
5. la mobilité
6. le contexte social
7. l'innovation & la formation et le transfert technologique
8. le développement urbain et le logement.

Quels sont les établissements publics et privés avec lesquels vous coopérez le plus ?

La cellule du Management régional travaille avec différents établissements publics. Dans le domaine de la gestion régionale, un des huit champs d'actions de la cellule, ce sont surtout les communes concernées qui sont appelées à coopérer. Pour chacun des huit champs d'actions, ce sont surtout les acteurs du domaine en question qui sont sollicités pour collaborer avec la cellule du Management régional.

Quels sont les principaux projets en cours actuellement de la cellule du Management régional ?

La cellule du Management régional a programmé plus de 35 différents projets pour l'année 2008. Par exemple dans le domaine du développement économique, elle organisera la « Service Week SUD » du 2 au 10 mai afin de mettre en valeur les villes commerciales du Sud. En automne elle a planifié une table ronde dédiée à la création de l'emploi. Dans le domaine de l'innovation, de la formation et du transfert technologique PRO-SUD élabore une image-brochure pour mettre en valeur le site économique de la région Sud. Cette brochure souligne essentiellement quatre thèmes, « l'économie et l'innovation », « la recherche et l'innovation », « l'architecture innovatrice, la revitalisation des friches industrielles » et les « centres d'éducation ». Les acteurs de ces champs d'activités seront présentés à titre gratuit dans la brochure qui s'adresse à tous ceux et celles qui s'intéressent à la région Sud en tant que lieu d'innovation dans les domaines de l'activité économique, industrielle et éducative.



Nicole Schlichtenhorst est géographe diplômée. Elle a fait ses études à l'Université de Trèves. Depuis novembre 2006 elle est manager régional auprès de PRO-SUD.

Une autre initiative qui me tient à coeur est le projet « RoboTEC SUD » qui se déroulera du 19 au 28 mai à Esch/Alzette. « RoboTEC SUD » a comme but de confronter les élèves du primaire de façon ludique avec la technique et l'innovation. Les élèves sont amenés à construire un robot à l'aide d'un kit et de le programmer par la suite. 30 classes participeront au total à ce projet qui est organisé en collaboration avec le Science Club et l'Université du Luxembourg. En outre, il ne faut pas oublier le projet déjà bien connu « Nightrider » qui favorise la mobilité dans la région Sud en offrant aux habitants des douze communes membres du syndicat la Nightcard qui leur permet de profiter des services offerts par le Night Rider pendant toute l'année.

En tant que syndicat pour la promotion et le développement de la région, PRO-SUD est aussi impliqué dans le développement de Belval. Comment PRO-SUD soutient ce vaste projet ?

La revalorisation du site de Belval avec la création de la Cité des Sciences, de la Recherche et de l'Innovation et l'implantation de l'Université du Luxembourg est le moteur pour le développement de toute la région Sud. Le syndicat soutient le développement de Belval entre autre par son projet « La région Sud se prépare à l'Université ». Ce projet vise, d'une part, à ancrer l'université à Belval auprès des citoyens. Des grands panneaux d'affichage annonceront l'implantation de l'université à Belval visuellement dans toute la région Sud. D'autre part, ce projet analysera l'offre d'infrastructures sportives, culturelles et de loisirs de la région. Ces infrastructures sont une nécessité absolue pour la vie estudiantine. Il est donc très important que la région réponde à la demande et augmente les capacités là où il y a pénurie afin de favoriser l'image de marque de la toute nouvelle université.

Table Ronde « Création d'emploi SUD »

La région Sud se caractérise par un bas niveau de formation dû essentiellement au passé industriel et à la part élevée d'étrangers non qualifiés dans la population. Des discussions avec des responsables des domaines du travail et de la formation ont démontré que la région Sud est en manque de personnel bien formé. Il y a avant tout, comme partout en Europe centrale, un manque d'artisans, de main-d'œuvre de bureau qualifiée, d'ingénieurs industriels, etc.

Cette table ronde réunira des experts des différents domaines concernés dans le but de chercher des solutions pour les problèmes identifiés. Dans le cadre de la table ronde il est prévu d'une part, d'analyser le marché de l'emploi, et d'autre part, de discuter des possibilités pour créer des nouveaux emplois.

La table ronde aura lieu en automne 2008.

SERVICE WEEK SUD

Du 2 au 10 mai 2008

La SERVICE WEEK SUD est une campagne d'image de marque en faveur du commerce de détail spécialisé, des prestataires de services et des gastronomes de la région Sud. Elle a pour objectifs d'attirer l'attention sur les villes commerçantes au Sud du pays, d'améliorer leur image de marque, d'inviter les habitants à faire leurs achats dans la région, d'augmenter le sentiment d'appartenance et finalement d'agir en faveur d'une coopération entre les commerçants et prestataires de service dans les villes du Sud.

Lors de la SERVICE WEEK SUD seront développées des actions et offres innovatrices, variées et originelles. Les clients sont ainsi invités à découvrir toutes les facettes des communautés commerciales et de service de la région. Pendant la SERVICE WEEK SUD les villes commerçantes sont aussi sollicitées pour proposer un programme d'animations comme p.ex. un défilé de mode, une vente nocturne, un marché de puces, etc.

RoboTEC SUD

Du 19 au 28 mai 2008

Plusieurs classes d'écoles primaires seront invitées à construire et programmer des robots pendant un atelier d'une journée. Sous la surveillance de personnel qualifié les élèves construiront des robots en groupe de deux à l'aide d'un kit qui leur sera distribué. La rapidité et la mobilité des robots dépendront de la créativité des jeunes constructeurs et constructrices. Après finalisation, les différents robots seront mis en concurrence sur un parcours. Des prix seront distribués aux groupes les plus créatifs.

La RoboTEC SUD s'adresse aux classes d'écoles primaires (6ème année d'études). Les ateliers auront lieu à Esch/Alzette.

La RoboTEC SUD est organisée en collaboration avec l'Université du Luxembourg et le Science Club.


Nightrider et la Night Card SUD

La Night Card SUD est exclusivement réservée aux habitants des douze communes de la région Sud. Le prix de la carte varie selon les communes. Avec la Night Card, SUD les habitants peuvent utiliser la prestation de service du Night Rider pendant toute l'année. Le Night Rider s'adapte entièrement à la demande des habitants et les emmène où ils veulent. Chaque lieu de destination sur le territoire du Grand-Duché est accessible au départ de n'importe quelle commune membre de PRO-SUD. De même façon, le bus ramène les habitants dans la commune de leur choix adhérant au syndicat. L'adresse pour le retour peut donc être une autre que celle du départ.

Sans la Night Card, un aller simple en Night Rider coûte 12 € et un aller-retour coûte 18 €. Pour les détenteurs de la Night Card SUD, ces services sont gratuits.

Les habitants de la région Sud peuvent retirer leur Night Card SUD dans la mairie de leur commune de résidence.

Informations supplémentaires :
www.nightrider.lu
Tél. : 80 02 10 10



Le Night Rider : c'est quoi ?

Le Night Rider est un concept moderne de transport en commun. Son principe est simple : il vient vous chercher sur demande, vous conduit à l'adresse de votre choix et vous ramène chez vous si vous le désirez.

C'est un bus de nuit que vous pouvez utiliser à votre convenance, sans itinéraire ni arrêts déterminés. Pour le restaurant, le bar, la discothèque, les fêtes, toutes les sorties quelles qu'elles soient, le Night Rider est toujours à votre disposition, lorsque vous voulez vraiment vous distraire en fin de semaine au Luxembourg - et ce, sur simple demande.

Comment fonctionne le Night Rider ?

Vous pouvez contacter gratuitement le standard téléphonique du Night Rider au **8002 10 10** et ce du lundi au jeudi entre 8h et 20h et le vendredi et le samedi entre 18h et 5h du matin. Vos demandes sont enregistrées et traitées immédiatement. Le système Night Rider détermine automatiquement le trajet. Cependant, il arrive que le Night Rider fasse un petit détour pour ramasser ou déposer d'autres passagers.

Les avantages du Night Rider

Le Night Rider est un moyen de transport rapide, confortable, collectif, pratique, flexible et sûr. Il n'existe pas d'itinéraire fixe, ni d'arrêts de bus déterminés. C'est pourquoi le Night Rider peut venir vous chercher à votre domicile ou à tout autre endroit.

Où et quand le Night Rider circule-t-il ?

Le Night Rider circule sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg le **vendredi et le samedi** entre 18h et 5h du matin ainsi que lors de certains événements (concerts, fêtes, etc...) au Grand-Duché.

La Night Card, c'est quoi ?

La Night Card est exclusivement réservée aux habitants des douze communes de la Région Sud. Le prix et les conditions d'utilisation sont à demander auprès de votre commune. Avec cette carte, vous pouvez utiliser la prestation de service du Night Rider pendant toute l'année. Le Night Rider s'adapte entièrement à votre demande et vous emmène où vous voulez. Chaque lieu de destination sur le territoire du Grand-Duché est accessible au départ de n'importe quelle commune membre du PRO-SUD. De la même façon, le bus peut vous ramener dans la commune de votre choix adhérant au syndicat.

Combien coûte un trajet en Night Rider, sans la Night Card ?


Sans la Night Card, un aller simple en Night Rider coûte 12 € et un aller-retour coûte 18 €. Pour les détenteurs de la Night Card Région Sud, ces services sont gratuits.

Comment obtenir la Night Card ?

La Night Card est à retirer dans la mairie de votre commune de résidence.


Comment réserver le Night Rider ?

Composez le numéro gratuit **8002 10 10**, indiquez lors de votre réservation le numéro de votre Night Card. Vous pouvez également utiliser le formulaire sur internet. L'heure à laquelle vous serez enlevé vous est confirmée lors de votre réservation. Votre trajet est normalement combiné avec celui d'autres passagers, ce qui peut retarder l'heure d'enlèvement prévue de 10 minutes au maximum. Pour vous servir au mieux, nous vous demandons d'appeler la centrale le plus tôt possible. En raison de la forte demande, nous ne pouvons pas offrir toutes les heures d'enlèvement souhaitées. Nous vous remercions pour votre compréhension, si l'heure souhaitée de votre enlèvement n'est plus disponible. Nos employés dans le centre d'appels vous proposeront dans ce cas une alternative de prise en charge.



Syndicat de communes pour la promotion et le développement de la Région Sud
www.prosud.lu

Informations supplémentaires :



www.nightrider.lu par email : info@nightrider.lu
téléphone : 8002 10 10

L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL SUD

La deuxième cellule opérationnelle du syndicat intercommunal PRO-SUD est l'Observatoire Régional Sud, créé en 1999 par les douze communes de la région d'aménagement Sud et le Ministère de l'Aménagement du Territoire. La mission de l'Observatoire est de collecter, de gérer et de diffuser sous forme de cartes, de tableaux ou de graphiques, des bases de données statistiques et géographiques. Ceci dans le but d'aider les responsables politiques et administratifs du Sud dans leurs nouvelles investigations régionales mais également communales et transfrontalières.



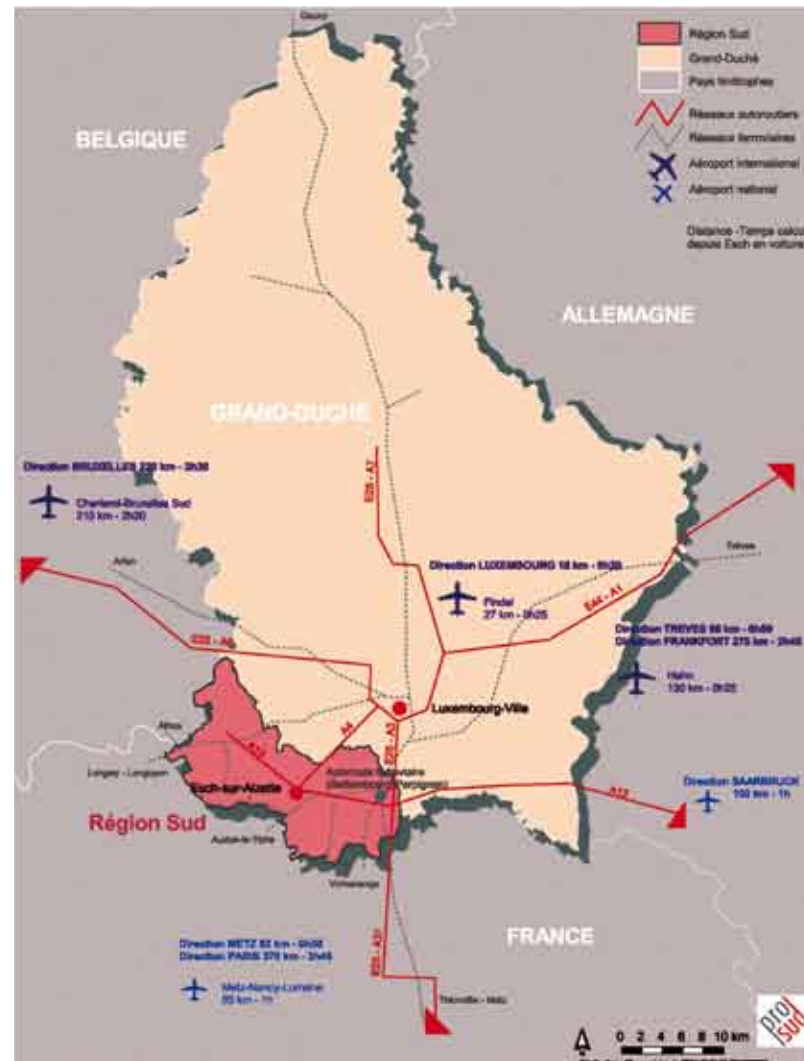
L'Observatoire régional est géré par Isabelle Renoir, géographe diplômée.

Après sa création en 2003, le syndicat PRO-SUD a intégré l'Observatoire qui poursuit sa mission notamment auprès des bureaux d'études mandatés par les communes. Depuis 2007, l'Observatoire apporte un soutien technique, administratif et d'animation pour des projets ou les événements mis en place par la cellule Management Régional.

Parmi les bases de données agrégées que recense l'Observatoire (STATEC, IGSS, ADEM, Chambre des Métiers, données des administrations communales, etc.) celles issues des bureaux de population apportent au syndicat PRO-SUD une plus-value intéressante. Chaque année, depuis 2001, l'Observatoire traite ces fichiers qui lui permettent de suivre l'évolution de la structure de la population du Sud et du lieu de travail des actifs résidents.

En 2007, l'Observatoire a édité le document « Indices Sud » qui reprend les chiffres clé du Sud portant sur quatre thématiques à savoir la démographie, une partie de l'économie, l'emploi et l'enseignement. Tous ceux et celles qui s'intéressent au Sud du Luxembourg et à son développement peuvent consulter ce document sur la page web de PRO-SUD : www.prosud.lu.

Accessibilité de la région Sud - principaux réseaux de transports



La région Sud en chiffres

Avec une superficie de 200 km² la région Sud occupe 8 % du territoire du Grand-Duché de Luxembourg. La région Sud se compose de douze communes : Bascharage, Bettembourg, Clemency, Differdange, Dudelange, Esch-sur-Alzette, Kayl, Mondercange, Pétange, Rumelange, Sanem et Schifflange. Sanem est avec 24,42 km² la plus grande et Rumelange avec 6,83 km² la plus petite commune du Sud.

Au 1er janvier 2008, le Sud comptait 144.869 habitants, ce qui représente 30 % de la population nationale. En 7 ans, le Sud a augmenté de plus de 10.600 habitants. Selon des estimations, la population régionale atteindrait près des 154.000 habitants en 2020.

Les communes d'Esch-sur-Alzette, de Differdange et de Dudelange sont les plus peuplées du Sud et sont les deuxième, troisième et quatrième villes du Grand-Duché après Luxembourg-Ville, en poids de population. Elles comptaient respectivement 29.440, 20.682 et 18.433 habitants au 1er janvier 2008.

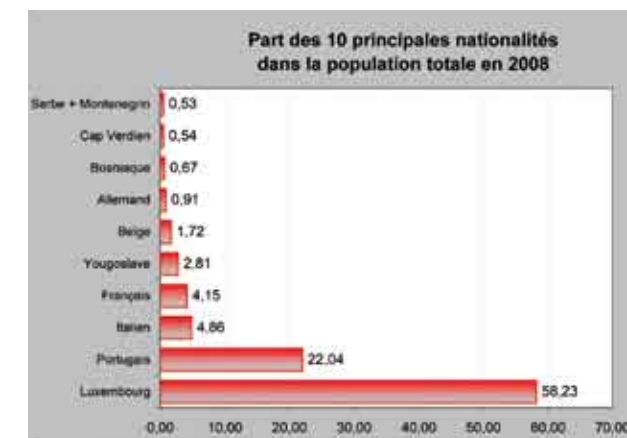
Actuellement, un peu plus de 4 habitants sur 10 sont de nationalité étrangère dans

le Sud. A Esch-sur-Alzette et à Differdange les non-nationaux représentent même plus de 50 % de la population. Cependant, il faut noter qu'environ 27 % des non-nationaux sont nés au Grand-Duché. 138 différentes nationalités sont actuellement représentées dans le Sud. Les six principales nationalités étrangères dans la population totale sont les Portugais (21 % de la population régionale), Italiens, Français, Yougoslaves, Belges et Allemands.

Près de 50 % des actifs âgés de 15 à 64 ans résidant dans la région Sud y travaillent également, dont 18 % exercent à Esch-sur-Alzette, le centre régional. Et près de 30 % des actifs résidants au Sud se déplacent vers la capitale.

Le Sud est aussi la région qui concentre 18 % des établissements privés et 17,5 % des salariés intérieurs du pays (4.600 établissements et 50.300 salariés intérieurs en 2005).

Enfin, les nombreuses restructurations entreprises dans le Sud font qu'aujourd'hui 84 % des établissements appartiennent au secteur tertiaire et 59 % des salariés intérieurs travaillent dans les services.



EXPOSITION DEEP SOUTH

4 photographes explorent les terres rouges



La région Sud du Luxembourg se trouve dans un processus de profonds changements liés étroitement aux mutations structurelles des dernières décennies. Dans le cadre du projet artistique Sentiers rouges, le Centre d'Initiative et de Gestion Local (CIGL) Schifflange a confié une mission photographique à quatre photographes chargés d'explorer le nouveau visage de ce territoire encore largement assimilé à la seule activité sidérurgique.

L'initiative de ce projet, lancé il y a quelques années, revient à Roger Wagner et Joseph Tomassini. Les photographes sélectionnés à participer étaient : Patrick Galbats, Romain Girtgen, Jeanine Unsen et Roger Wagner.

Les artistes ont parcouru douze communes du sud, Bascharage, Bettembourg, Clemency, Differdange, Dudelange, Esch-sur-Alzette, Kayl, Mondercange, Pétange, Rumelange, Sanem et Schifflange. Chacun d'eux a travaillé sur un thème précis: la nature, le patrimoine architectural, les espaces urbains, l'habitat et la population. Si l'approche est volontairement très différente d'un artiste à l'autre, ils ont tout de même une approche commune : leur regard ne se limite pas à un témoignage de l'actualité mais inclut le passé et l'avenir de cette région.

Le résultat de ces réflexions et recherches est rendu public à travers une exposition itinérante qui fait station dans différentes localités de la région au cours des mois prochains.

Un très beau catalogue a été édité à l'occasion.

Itinéraire de l'exposition

Sanem: du 22 avril au 2 mai 2008 à l'Administration communale de Sanem (ouvert de 9 à 11 heures et de 13.30 à 16 heures) ; vernissage le 21 avril à 18 heures

Bettembourg au mois de juin

Kayl: du 20 septembre au 5 octobre au centre culturel "Schungfabrik" (ouvert tous les jours de 15 à 19 heures); vernissage le 19 septembre à 18 heures

Esch-sur-Alzette au mois d'octobre

Contact

Marc Bourscheid et Natacha Wagner

Tél. : +352 53 24 39

E-mail : sentiersrouges@cig.lu

<http://sentiersrouges.cig.lu>

© Le Fonds Belval

Rédaction et conception graphique : Le Fonds Belval

Photos : Le Fonds Belval et Patrick Jung

Images de synthèse: Michel Desvigne paysagiste, Atelier d'architecture et de design Jim Clemes

Image cover : Michel Desvigne paysagiste

Impression : Imprimerie Kremer-Müller & Cie., Foetz

Luxembourg, mars 2008

ISSN 1729-5319

Le Magazine du Fonds Belval s'adresse à toute personne intéressée et peut être commandé individuellement ou en abonnement auprès de:

LE FONDS BELVAL

6, avenue des Hauts Fourneaux
L-4362 Esch-sur-Alzette

Tél.: + 352 26 840-1

Fax: + 352 26 840-300

Email : fb@fonds-belval.lu

www.fonds-belval.lu

UN PUBLIC NOMBREUX À LA SOIRÉE D'INFORMATION SUR L'UNIVERSITÉ

Accueillies chaleureusement par le recteur Rolf Tarrach, une centaine de personnes ont assisté à la soirée d'information du 19 février sur l'Université du Luxembourg organisée par le Fonds Belval en collaboration avec les communes d'Esch-sur-Alzette et de Sanem. Suite à une présentation des différentes facultés de l'Université, des cycles d'études et des activités qu'offre la jeune institution, le président du Fonds Belval a donné un aperçu sur le projet de construction des infrastructures universitaires à Belval. La soirée a été clôturée par un verre d'amitié.



Les éditions



Pour informer le public sur l'évolution du site de Belval et pour documenter les projets de la Cité des Sciences, le Fonds Belval édite plusieurs séries de publications :

Le **Magazine** qui paraît quatre fois par an et qui est distribué gratuitement sur demande.

Les **Cahiers** qui sont en vente au prix de 15 €.

Les **Cahiers « Projet »** documentent les concours suivants :

- Archives nationales
- Pépinière d'entreprises
- Premier Bâtiment administratif
- Lycée technique Belval
- Maison du Savoir



Les **Cahiers « Concept »** documentent les concepts suivants :

- Centre National de la Culture Industrielle
- Conservation des Hauts Fourneaux A et B



Le **Cahier « Architecture »** se référant à l'architecture du pavillon Skip est en vente au prix de 10 €.

L'**Album Belval** de François Schuiten est en vente au prix de 18 €.

Les publications peuvent être commandées par Internet www.fonds-belval.lu, par email fb@fonds-belval.lu ou par téléphone 26840-1.